

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et langues.

FILIERE : Langue française.

SPECIALITE : Didactique des langues étrangères.

Titre

**Le rôle des nouvelles technologies dans
l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants
(cas des apprenants de deuxième année moyenne de
Boukhalfa)**

Présenté par :
M. OULD HAMMOUDA HILEL
Mlle YOUNSI DYHIA

Encadré par :
Mme SAIL Siham

Jury de soutenance :

Présidente: TACINE Fadila, MAA, UMMTO
Rapporteur : SAIL Siham , MCA, UMMTO
Examineur : KEZZAR Hocine , MAA , UMMTO

Promotion : Février 2022

REMERCIEMENT

*Nous tenons à remercier notre directeur de
recherche Mme SAIL SIHEM pour ses conseils et
ses remarques qui ont été utiles dans notre
travail.*

*On tient à remercier également l'ensemble des
gens qui ont contribué de prêt ou de loin à la
réussite de ce travail. Votre soutien à été une
source d'inspiration*

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Mes parents,

Mes frères HAKIM et MASSI

Ma sœur RADIA et son mari SAMIR

Ma meilleure amie LILI et ma chère

SONIA

Mon fiancé IDIR

DYHIA YOUNSI

Dédicace

*Je tiens à dédier ce travail à toute les personnes
qui m'ont aidé et qui m'ont donné la force d'aller
loin.*

*Je dédie ce travail à mon père qui nous a quittés
récemment et à ma mère ainsi qu'à toute ma
famille et mes amis. Je le dédie aussi à M
NORDINE AIT HAMMOUDA qui a été une
pièce maîtresse dans la réussite de mes études
supérieures, merci à mes frères et sœurs et à tous
mes amis.*

HILLEL OULD HAMMOUDA

Sommaire

Sommaire

Introduction générale

Capitre01 : La déficience visuelle dans l'éducation spécialisée

Introduction	6
1-La cécité	6
2-Les non-voyants	7
3-L'éducation spécialisée	8
4-Les différents styles d'apprentissage chez les non-voyants	9
5-Les empêchements et les obstacles rencontrés par les non-voyants dans leur apprentissage du fle	12
Conclusion	13

Chapitre02 :La mise en place des nouvelles technologies

Introduction	15
1- Les approches didactiques d'apprentissage du fle chez les non-voyants.....	15
2-Les obstacles rencontrés par les non-voyants dans leurs apprentissage du fle	18
3-L'apparition des nouvelles technologies :une nouvelle approche dans l'enseignement /apprentissage du fle chez les non-voyants	18
4-Les outils informatiques adaptés aux apprenants non-voyants	21
Conclusion	24

Chapitre03 : Enquête de terrain : Analyse et discussion des résultats

Introduction	26
1-Présentation du corpus	26
2-Le cursus de la recherche.....	28
3-L'analyse.....	28
4-Première séance d'observation	29
5-Etude comparative des résultats sans et avec l'utilisation des nouvelles technologies.....	32
6-Synthèse	33

Sommaire

Conclusion.....	34
Chapitre04 : Enquête de terrain : Analyse et discussion des résultats	
Introduction	36
1-Description du questionnaire.....	36
2-Analyse et interprétation du questionnaire adressé aux apprenants	37
3-Analyse et interprétation du questionnaire adressé aux enseignants	46
4-Synthèse	48
Conclusion.....	49
Conclusion générale	51

Introduction générale

Introduction générale

L'enseignement est une pratique qui transmet des connaissances et des compétences à un apprenant, ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative ; où l'enseignement agit comme un lien entre les connaissances et l'apprenant au moyen d'un processus d'interaction. A son tour, ce dernier s'engage avec son apprentissage et prend l'initiative en matière de recherche de savoir.

La langue qu'elle que soit maternelle ou étrangère, est présentée dans la vie quotidienne de l'être humain, elle lui permet d'exprimer ses idées et à faire passer des messages. C'est-à-dire elle lui permet d'agir et de réagir avec autrui.

En Algérie, la langue Française est considérée comme la première langue étrangère, c'est pourquoi elle occupe une partie assez importante dans son système éducatif dans tous les cycles.

L'enseignement/apprentissage du FLE renvoie aux méthodes et aux théories utilisées par un enseignant pour transmettre des connaissances, et de développer une compétence de communication (orale ou écrite) chez l'apprenant. Cette compétence peut se développer de diverses façons, où on trouve que chaque enseignant a sa propre méthode. Certains enseignants de manière traditionnelle, et d'autres optent pour la méthode nouvelle, qui consiste à impliquer les nouvelles technologies.

Dans notre société, il existe une catégorie des apprenants marginalisés, dont on distingue les personnes de déficiences visuelles(Non-voyants), qui souffrent du manque de matériels scolaires et pédagogiques spécialisés, et les outils informatiques dans l'aide à la scolarisation des apparents déficients de la vue, mais aussi les dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire qui leurs assurent le bon déroulement de l'apprentissage du FLE.

L'arrivée des nouvelles technologies a considérablement élargi les champs de possibilité pour les déficients visuels, tels que la vie quotidienne, et le domaine académique (l'apprentissage du FLE). En outre, l'intégration des nouvelles technologies en classe du FLE spécialisée, favorise et facilite son apprentissage. Les didacticiens révèlent que les nouvelles technologies ont un rôle initial dans l'enseignement/apprentissage spécialisé, donnant un nouveau parcours et un essor à l'apprentissage des apprenants non-voyants.

Etant un déficient visuel, j'ai vécu plusieurs difficultés dans mon parcours scolaire qui m'ont obstrué durant l'apprentissage du FLE, dû au manque de moyens didactiques et

Introduction générale

pédagogiques accessibles à ma situation d'handicap, tels que les technologies de l'information, et de la communication appliquées d'enseignements (TICE).

Notre travail de recherche s'intitule « Le rôle des nouvelles technologies dans l'apprentissage du FLE dans les écoles spécialisées (Non-voyants) cas des apprenants de deuxième année moyenne de Boukhalfa ». Il a pour objectif d'évoquer l'adaptation des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants, et d'atteindre les méthodes modernes et l'application pédagogique à partir des outils informatiques appropriés, afin de développer les compétences orales et écrites chez l'apprenant non-voyant, sensibiliser et informer les enseignants aux outils informatiques adaptés à la scolarisation des déficients visuels.

Nous nous interrogerons sur le rôle des nouvelles technologies dans l'apprentissage du FLE chez les non-voyants, à travers les questions suivantes :

- 1- Quels sont les obstacles qui entravent les non-voyants dans leur apprentissage du FLE ?
- 2- Quel rôle jouent les nouvelles technologies pour affronter les enjeux dans le processus d'apprentissage du FLE dans une classe particulière ?
- 3- Comment les nouvelles technologies contribuent-elles à développer les compétences des apprenants non-voyants en FLE et fournir des informations d'une manière simple et efficace à l'apprenant non-voyant durant une séance de FLE ?

Dans le but de répondre à ces interrogations, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- 1- Les obstacles qui entravent les non-voyants dans leur apprentissage du FLE sont psychologiques, méthodologiques et sociologiques : inacceptabilité de le handicap et la complexité, manque de moyens et de matériels pédagogiques accessibles à l'apprentissage et l'absence des enseignants compétents et appliqués destinés à cette catégorie. L'inattention de l'orientation et motivation scolaire de l'apprenant non-voyant, l'ignorance de la langue et l'insuffisance de documentation, ainsi que le temps consacré pour la séance de FLE, l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue cible et l'éloignement de son entourage.
- 2- Le rôle des nouvelles technologies dans l'apprentissage du FLE dans une classe particulière est de rendre l'apprenant autonome. Elles servent à attribuer des supports multimédias (audio, vidéo, internet ...) afin d'améliorer et développer les compétences de communication (orale/écrite), et enrichir le vocabulaire chez l'apprenant non-voyant. Les nouvelles technologies motivent les apprenants non-

Introduction générale

voyants à apprendre et les rendent actifs, et aussi facilite leurs enseignement/apprentissage spécialisé du FLE et surmonter les obstacles et les difficultés auxquels elles font face.

- 3- Les nouvelles technologies contribuent à aider l'enseignant à se former et à fournir des informations à l'apprenant non-voyant à partir du développement des connaissances de le handicap visuel, afin d'avoir des données et des informations nécessaires sur la cécité pour mieux agir avec cette catégorie ,la maîtrise des outils et les supports pédagogiques appropriés à l'enseignement/apprentissage dans une classe spécialisée par une approche pédagogique adaptée à travers des recommandations pour l'organisation de l'enseignement particulier qui permet de prendre part à la collaboration des professionnels de l'enseignement et la réussite des apprenants ayant des difficultés d'apprentissage.

Notre travail de recherche se subdivise en deux parties initiales.

La première est théorique. Elle est composée de deux chapitres. Dans le premier, nous exposons quelques notions qui sont en relation avec l'apprenant non-voyant et son parcours scolaire (éducation spécialisée) dont l'œil humain et la cécité, les difficultés d'intégration et d'apprentissage rencontrées dans leurs scolarisations.

Dans le second, nous présenterons les nouvelles approches didactiques adaptées, permettant de mieux enseigner le FLE, dont l'importance d'intégrer les nouvelles technologies dans l'éducation spécialisée, et leur impact sur l'apprentissage du FLE chez les non-voyants.

La partie pratique sera divisée à son tour en deux chapitres.

Le premier sera consacré à notre enquête pendant les séances d'observation participantes des apprenants lors d'apprentissage du FLE avec les nouvelles technologies afin de valider ou invalider les hypothèses précédemment présentées. Le second, traite et analyse les deux questionnaires ; un destiné aux apprenants non-voyants de l'école pour enfants handicapés visuels, et un autre destiné à leurs enseignants du FLE.

L'objectif visé dans notre recherche est de montrer les difficultés et les obstacles que rencontrent les apprenants non-voyants au sein d'une séance d'apprentissage du FLE. Il s'agit aussi de sensibiliser le corps éducatif sur l'importance d'intégrer les nouvelles technologies dans une classe de FLE en déficience visuelle.

Chapitre I :
La déficience visuelle
dans l'éducation
spécialisée

Introduction

Comme toutes autres personnes, les personnes en déficience visuelle ont le droit à l'éducation, à être formés et intégrés dans la société, pour faire face aux difficultés et aux obstacles qui les entravent dans leurs parcours scolaires et professionnels.

Dans ce chapitre, nous allons évoquer quelques concepts liés à l'éducation spécialisée chez les apprenants non-voyants dans leurs séances d'apprentissage du FLE, dévoilant les difficultés et les empêchements rencontrés.

1. La cécité**1-1 Définition de la cécité :**

La cécité est l'absence de vision d'un ou des deux yeux. Les personnes souffrant de cécité sont donc privées du sens de la vue partiellement ou totalement, de façon invalidante.¹

La cécité se caractérise par un état pathologique qui peut être causé par de nombreuses maladies oculaires. La perte de la vision peut être brutale ou progressive, et peut affecter la vision centrale, la vision périphérique ou les deux.²

Elle se compose de deux cas : le premier handicap visuel est lié à des facteurs génétiques, dont l'enfant né avec, le second acquis, qui suit ses évolutions, causé par un accident ou par une maladie infectieuse, tels que la rétinopathie, le diabète, le glaucome, la cataracte ou la DMLA qui constituent les causes principales de la cécité.³

1-2 Les différents stades de la cécité

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), il existe cinq catégories de la déficience visuelle, allant de la cécité absolue à la déficience légère :

¹ [https://www.doctissimo.fr/html/santé\(Dr. Jesus Cardenas ; 2017\).](https://www.doctissimo.fr/html/santé(Dr. Jesus Cardenas ; 2017).)

² <https://www.institut-laser-vision.Paris> (Noémie de Rothschild, la référence en chirurgie réfractive).

³ [https://www.pharmaciengiphar.com\(Dr Betz, ophtalmologue\).](https://www.pharmaciengiphar.com(Dr Betz, ophtalmologue).)

Catégorie 1 : elle désigne une acuité visuelle binoculaire corrigée est inférieure à 3/10 et supérieure ou égale à 1/10.

Catégorie 2 : l'acuité visuelle binoculaire corrigée est inférieure à 1/10 et supérieure ou égale à 1/20.

Catégorie 3 : l'acuité visuelle binoculaire corrigée est inférieure à 1/20 et supérieure ou égale à 1/50.

Catégorie 4 : elle fait référence à une acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50.

Catégorie 5 : elle correspond à la cécité absolue. Aucune lumière n'est perçue par l'individu. ⁴

1-3 Les influences négatives de la cécité

La cécité est classée comme étant un handicap visuel qui cause des facteurs principaux de risque chez les non-voyants :

Premièrement, l'aspect physique qui crée une barrière entre le non-voyant et son entourage. Il subit des difficultés dans la vie quotidienne tels que : les déplacements, les activités domestiques, la lecture, le loisir, et la vie professionnelle, aussi la difficulté de gérer ce qui existe autour de lui par rapport à son milieu étroit.

Deuxièmement, l'aspect psycho-sociologique : dans la société, le non-voyant va avoir des problèmes psychiques, qui vont le détacher de la société. Il va subir des mal traitance et des connotations péjoratives, tels que le rejet, l'ignorance, baisse de la protection qui va provoquer des problèmes psychologiques chez le non-voyant, comme : la timidité, l'isolement, le complexe ...

2. Les non-voyants

2-1 Définition des non-voyants

Non-voyant : personne qui ne voit pas, aveugle.

⁴ <https://www.institut-laser-vision.Paris> (Noémie de Rothschild, la référence en chirurgie réfractive).

Le non-voyant est une personne qui souffre d'un trouble de la vue, qui ne voit plus ou qui voit particulièrement mal.⁵

C'est un handicap qui explique une complication dans le champ visuel qui influe son contact avec autrui.

Dans ces conditions précises, les non-voyants cherchent à développer leurs autres capacités sensorielles comme : le toucher, l'ouïe, et l'odorat.

De nos jours, la non-voyance ne devient pas un obstacle dans le domaine d'enseignement/ apprentissage du FLE, car les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement sont développées d'un jour à l'autre. Et aussi, les non-voyants ont eu une importance considérable dans la société, c'est pourquoi ils ont eu une prise en charge élevée.

3. L'éducation spécialisée

3-1 Définition de l'éducation spécialisée

Par les professionnels qui l'animent, les dispositifs qui la mettent en œuvre, les structures qui l'illustrent, les formations qu'elle requiert, a constamment été l'objectif de débats passionnels, faisant osciller son positionnement entre un monde d'inspiration hospitalière et un univers éducatif qualifié faute d'autres objectifs, de normal ou d'ordinaire, c'est-à-dire une éducation pour tous.⁶

Cette éducation est destinée aux apprenants qui ont des difficultés dans leur apprentissage. Elle s'intéresse à les intégrer dans des classes particulières, car ils ne sont pas optes d'être dans des établissements ordinaires. Dans le but de leurs fournir un apprentissage spécifique par rapport à leurs besoins.

⁵ <https://www.linternaute.fr>, dictionnaire français

⁶ <https://www.coin.info>(L'éducation spécialisée, expression d'une relation tourmentée entre le secteur médico-social et le milieu scolaire ordinaire, Bernard Gossot).

Selon Maurice Debesse :

« C'est le spécialiste de l'inadaptation. L'éducateur spécialisé intervient auprès de population très variées : enfants ou adolescents présentant des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion : handicapés moteurs, mentaux ou sensoriels : adultes en difficultés sociales, physiques ou psychologiques » (Debesse Maurice, 1971 p 485).

3-2 L'objectif de l'éducation spécialisée

L'éducation spécialisée cherche à rendre l'apprenant autonome réactif, actif et créatif pour réussir son apprentissage. L'objectif de l'intervention en éducation spécialisée est de favoriser l'adaptation optimale de la personne en difficultés dans son environnement. Après une première rencontre, l'éducateur spécialisé détermine la problématique (son historique, ses manifestations) et les facteurs environnementaux et personnels qui y contribuent. En fonction des besoins prioritaires ciblés, il détermine ensuite des objectifs et des moyens à utiliser afin de pallier aux difficultés.⁷

L'éducation spécialisée favorise une prise en charge pédagogique des apprenants, répondant à leurs problèmes physiques et psychiques. Elle permette aux apprenants non-voyants un apprentissage particulier, ce qui les met à l'aise pendant leurs parcours scolaires.

3-3 L'enseignant spécialisé

Enseignant qui maîtrise bien son travail comme enseignant et psychologue à la fois, pour garantir aux apprenants non-voyants un apprentissage acquis.

L'enseignant spécialisé occupe un rôle essentiel et important dans l'enseignement/apprentissage chez les apprenants non-voyants, puisque il les rend sociaux et indépendants, il enseigne les différentes disciplines scolaires, découvrir la capacité cognitive des apprenants par des exercices particuliers, et aussi il planifie un projet pédagogique adapté à chaque apprenant. Il cherche à rendre les apprenants autonomes.

⁷ <https://www.institut.com>(institut des troubles d'apprentissage : qu'est-ce- qu'une intervention en éducation spécialisée ?).

3-4 L'éducateur spécialisé

Il consiste à intervenir en cas de difficultés. L'éducateur spécialisé aide les apprenants non-voyants à affronter les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans leur parcours scolaire et même dans leur vie quotidienne. Il soutient les actions scolaires éducatives (sorties...). Il doit être un psychologue et un pédagogue à la fois.

4. Les différents styles d'apprentissage chez les non-voyants

On trouve pas mal de méthodes pour aider l'apprenant non-voyant à acquérir des connaissances et des compétences dans son apprentissage du FLE, dont le style auditif et le style kinesthésique.

4-1 Le style auditif :

Le sens le plus utilisé par un apprenant non-voyant est l'oreille, ce qui signifie que ce style est la meilleure manière adaptée aux non-voyants, afin de procurer des connaissances par l'utilisation des supports auditifs tel que l'enregistrement, la musique, l'audio... ou bien par les explications orales de l'enseignant.

4-2 Le style kinesthésique

Les apprenants non-voyants comprennent bien en utilisant ce style, car ils réussissent à être entrés physiquement dans la situation d'apprentissage. Il est considéré comme l'apprentissage au moyen de l'expérience, autrement dit la pratique des différentes activités (le théâtre). Pour apprendre plus facilement, tu peux :

- Apprendre en faisant des expériences et en bougeant.
- Utiliser ou manipuler des objets lors de l'étude.
- Utiliser les mains pour dessiner ou expliquer des choses.
- Mémoriser à partir de situation ou des gestes (jeux de rôle).⁸

⁸ [https://moimonavenir.com\(intelligence](https://moimonavenir.com(intelligence) dominante : kinesthésique, 2015).

« L'éducation de l'action et l'éducation des sens sont les moyens pour l'aveugle de surmonter le défaut de la vue en assurant une maîtrise (relative) du monde physique ». ⁹

Ces deux styles d'apprentissage aident les apprenants qui souffrent d'une déficience visuelle de vaincre les difficultés rencontrées dans leur apprentissage du FLE.

Le Braille est la meilleure technique utilisée par les apprenants non-voyants pour la lecture et l'écriture.

4-3 Définition du Braille

Est un système d'écriture tactile à l'usage des personnes en déficience visuelle. Il est inventé en 1829 par Louis Braille. Le principe du Braille est d'utiliser le sens du toucher pour l'écriture et la lecture au moyen de points en relief.

Le système utilise le principe de la cellule braille formée de six(6) points en relief, et grâce aux soixante-trois (63) combinaisons de cette cellule, Louis Braille obtient une écriture pouvant être utilisée aussi bien pour les mathématique que pour la musique. ¹⁰

1..4

2..5

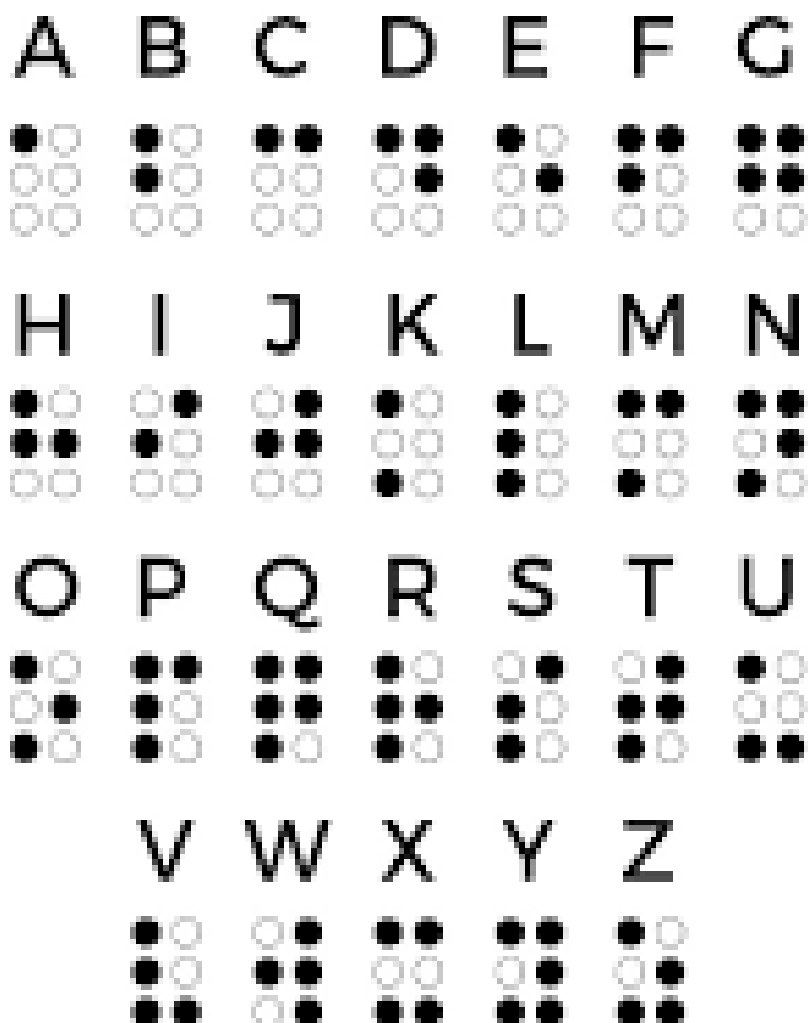
3..6

Le Braille se lit de haut en bas, et de gauche à droite. Les apprenants non-voyants utilisent leurs deux index pour la lecture. L'écriture braille se fait à l'aide d'une tablette équipée de trous groupés par six. Elle est servie d'une réglette percée de fenêtres comportant sur chaque cote des encoches servant de guider, aussi contient un poinçon dans chaque fenêtre. Le braille est une manière aisée pour les apprenants non-voyants, pour pouvoir acquérir des connaissances.

⁹ Della-courtaide Claude, élever un enfant handicapé 1988, p76.

¹⁰ <https://www.avh.asso.fr>(Avec les aveugles et les mal voyants, Valentin Haüy).

4-4 Alphabet en braille : ¹¹



5. Les empêchements et les obstacles rencontrés par les non-voyants dans leur apprentissage du FLE

Les apprenants non-voyants affrontent plusieurs obstacles lors de leur apprentissage du FLE, que l'on pourrait lister comme suit :

- L'insuffisance des centres spécialisés.
- Le manque d'assimilation et de compréhension.

¹¹ <https://www.braille.be>(Louis Braille, 1829).

- Le manque de soutien éducatif spécifique.
- L'insuffisance de matériel pédagogique adapté à cette catégorie d'handicap.
- L'insuffisance du temps consacré à l'enseignement/apprentissage du FLE.
- Le manque des enseignants spécialisés.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons confirmer que les apprenants non-voyants sont des apprenants qui requièrent un type d'apprentissage adapté à leurs besoins éducatifs, et un enseignant spécialisé est celui qui maîtrise bien son travail et qui joue plusieurs rôles (enseignant, éducateur, sociologue, psychologue...) à la fois.

Chapitre II :
La mise en place des
nouvelles
technologies

Introduction

La langue française, a vu plusieurs approches et méthodes qui cherchent principalement à mieux l'enseigner comme : l'approche communicative, la méthode audio-orale, l'approche actionnelle, puisque l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants, nécessite de choisir une méthode efficace qui convient à cet handicap.

Dans ce chapitre, nous allons présenter ces approches didactiques qui aident les non-voyants dans leur apprentissage du FLE, d'une part, et d'autre part, nous allons parler sur l'intégration des nouvelles technologies, et leurs impacts sur l'apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants.

1. Les approches didactiques d'apprentissage du FLE chez les non-voyants**1-1 L'approche communicative**

L'approche communicative est un terme de la didactique des langues correspondant à une vision de l'apprentissage, basée sur le sens et le contexte de l'énoncé, dans une situation de communication.

¹² cette approche s'est développée en France, à partir des années soixante-dix(1970), elle est appelée « approche » et non méthodologie car elle n'est pas solide, elle est modifiable.

Les prémices de cette approche, remontent aux travaux de Noam Chomsky. Dans l'approche communicative, la langue est considérée comme l'instrument de communication, ou d'interaction sociale.

Selon Delly Hymes :

« pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social ». ¹³

¹² [https://flenet.rediris.es\(l'approche](https://flenet.rediris.es/l'approche) communicative : Nadine Bailly, Michael Cohen).

¹³ [https://www.memoireonline.com/12/11/4982\(le](https://www.memoireonline.com/12/11/4982(le) rôle de l'apprentissage de l'oral dans la remédiation, Djamel Eddine Sayoud, 2010).

Dans cette approche, il ne suffit pas de maîtriser la langue, mais il faut savoir l'utiliser dans un contexte social précis (savoir et savoir-faire). D'après les tenants de cette approche, une meilleure communication, impose des formes linguistiques adaptées à la communication.

L'approche communicative, considère l'apprenant comme un communicateur, autrement-dit, un associé dans la discussion. Elle rend l'apprenant non-voyant actif et responsable de son apprentissage, quant à l'enseignant, joue plusieurs rôles : « un modèle », « un facilitateur », « un organisateur », « un conseiller » et « analyste ».

1-2 La méthode audio-orale

La méthodologie audio-orale était développée aux Etats-Unis pendant les années 1940-1970. Elle constituait un mélange de la psychologie behavioriste et du structuralisme linguistique. ¹⁴

Elle naît au cours de la deuxième guerre mondiale, pour répondre aux besoins de l'armée américaine, de former rapidement des gens parlants d'autres langues que l'anglais. On a alors fait appel au linguiste « Bloomfield » qui va créer « la méthode de l'armée ». Cette méthode a provoqué un grand intérêt dans le milieu scolaire. C'est dans les années 1950 que les spécialistes de la linguistique appliquée, comme « Lado », « Fries » etc..... ont créé la méthode audio-orale(MAO), en s'inspirant des principes de la méthode de l'armée. Le but de la MAO, était de parvenir à communiquer en langue étrangère, raison pour laquelle on visait les quatre habilités, afin de communiquer dans la vie de tous les jours. Cependant, on continuait à accorder la priorité à l'oral. La période de la méthodologie audio-orale prend fin entre les années 1960 et 1970, à cause de ses limites sur le plan didactique.

Pour C.Puren :

« la MAO américaine, comme la méthodologie directe française, un demi-siècle plus tôt, a été créée en réaction contre la méthodologie traditionnelle dominante aux USA à cette époque ». ¹⁵

¹⁴ <https://qinnova-uned.es/l'evolution> des méthodologies dans l'enseignement du Français langue étrangère depuis la méthodologie traditionnelle jusqu'à nos jours.

¹⁵ <https://Souad-Kassim-Mohand.blog4> ever.com (la méthodologie audio-orale, Souad Kassim, chapitre 4).

La méthode audio-orale attribue aux apprenants non-voyants, une bonne compréhension dans leur apprentissage du FLE, car elle se base sur l'écoute, ce qui permet à ces apprenants un apprentissage direct de la langue cible.

1-3 L'approche actionnelle

La pédagogie actionnelle née d'une réflexion européenne autour de l'enseignement des langues, elle considère les apprenants comme : « des acteurs sociaux, ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier ». ¹⁶ Elle est née au milieu des années quatre-vingt-dix(1990), et recommander par le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues(CECRL). Son but est de développer les capacités et les potentiels du FLE chez les apprenants et de les rendre plus apte à parler, à communiquer et à agir en langue.

Rappelons la philosophie bien connue par le CECRL :

« La perspective privilégiée ici est (...) de type actionnel en ce qu'elle considère, avant tout l'usage, les apprenants d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui n'ont pas seulement langagières) dans les circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'une action en contexte social qui seul leur donne leur pleine signification. Il y'a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. » ¹⁷

L'approche actionnelle se base donc sur l'action, où l'apprenant exploite ses compétences à travers des activités (pièce théâtrale) pour maintenir un résultat bien déterminée, et assurer aux apprenants non-voyants l'autonomie et l'intégration sociale.

¹⁶ <https://www.myconnecting.fr> (les avantages de la pédagogie actionnelle, Rana Ramjau, 2018).

¹⁷ Chini Danielle et Gouteraux Pascale, psycholinguistique et didactique des langues étrangères, OPHRYS, France 2008, p 06.

1-4 L'approche par compétence(APC)

C'est un nouveau concept pédagogique qui se base essentiellement sur les résultats d'apprentissage, contrairement à l'approche traditionnelle, basée sur les contenus de formation, les programmes et leurs durées. P.Charaudeau a donné différentes définitions pour cette notion :

18

La compétence est une faculté (capacité), donnée comme non acquise, et/ou un savoir acquis dans le cas des langues, ce n'est pas la faculté de langage, mais la compétence dans une langue donnée qui est à acquérir.

Elle se manifeste de manière observable (comme savoir-faire), et signifie savoir utiliser la langue acquise dans différentes situations de communication.

Dans une activité décomposable en éléments (phase, étape), elle implique la manipulation d'une matière ou d'un matériel, au moyen d'outils, et aboutissant à l'évaluation de conformité à un/des modèles de référence.

Dans le processus enseignement/apprentissage, l'APC permet aux apprenants d'acquérir des compétences durables susceptibles de les aider dans leurs parcours éducatif et dans la vie quotidienne. Elle met l'accent sur tous ce qui est fondamental, afin de garantir une meilleure transmission des savoirs. ¹⁹ L'APC aide l'apprenant non-voyant à construire des connaissances et éviter le complexe, car elle implique de s'appuyer sur des modèles cognitifs de l'apprentissage des compétences.

Cette approche permet aux apprenants non-voyants de développer plusieurs compétences : langagières, culturelles, ... etc. Elle se base aussi sur des exercices de la compréhension et de la production orale. Son objectif est de réduire l'échec scolaire chez les apprenants, tant qu'elle le place au cœur de l'activité éducative.

¹⁸ Beacco J.C, l'approche par compétence dans l'enseignement des langues, Didier, Paris, 2012 p 71-72.

¹⁹ <https://apc.pedagogie.com> (L'approche par compétence en classe de français, Gilbert Daouage Samari).

2. Les obstacles rencontrés par les apprenants non-voyants dans leur enseignement/apprentissage du FLE

Les apprenants non-voyants font face à plusieurs obstacles qui les empêchent dans leur encadrement éducatif. Parmi ces difficultés : ²⁰

Le problème d'insertion des non-voyants dans les établissements ordinaires.

Les écoles qui les reçoivent ne possèdent pas le matériel adapté.

Le manque d'infrastructures et de personnels spécialisés.

L'insuffisance d'un programme spécial adapté à cette catégorie des apprenants.

L'insuffisance du temps consacré pour cette langue étrangère.

3. L'apparition des nouvelles technologies : une nouvelle approche dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants**3-1 Définition des nouvelles technologies**

Selon le dictionnaire français Larousse, les nouvelles technologies désignent un ensemble des techniques utilisées pour le traitement et la transmission des informations. Selon Y. Berton : « Les nouvelles technologies sont un ensemble de supports à l'action. Qu'il s'agisse de supports, d'outils, d'instruments, d'appareils ou de machines(...) dans le but de résoudre des problèmes pratiques ». ²¹

D'après cette définition de Berton, nous comprendrons que les nouvelles technologies ne se limitent pas seulement à l'internet, mais elles englobent tous les outils électroniques et ces supports rendent l'apprentissage plus facile et ludique, leur but est d'améliorer l'apprentissage et d'acquérir des connaissances et de compétences cognitives. Elles donnent aussi l'envie d'apprentissage aux apprenants non-voyants.

²⁰ <https://www-adiac-congo.com> (enseignement spécialisé : des non-voyants confrontés à des difficultés d'apprentissage, 2019).

²¹ Berton Y. théorie contemporaine de l'éducation, zen d'Arec, Ottawa, 1990, p100.

3-2 L'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants

Les nouvelles technologies, procurent un avantage pour le champ éducatif par rapport à leurs impacts, et à leurs rôles importants sur les pratiques pédagogiques chez les apprenants du FLE en général, et sur le bon déroulement de l'apprentissage chez les apprenants non-voyants en particulier, puisqu'ils ont apparu comme un choix stratégique pour la réussite des apprenants. L'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE exhorte à réétudier la démarche pédagogique et à bénéficier de ce que donne ce type de support. Pour définir « l'intégration des nouvelles technologies » Bourguignon écrit : « Pour intégration, nous entendons toute insertion de l'outil technologique, au cours d'une ou plusieurs séances dans une séquence pédagogique globale, dont les objectifs ont été clairement déterminés. Pour chaque phase les modalités de réalisation sont explicitées en terme de pré requis, d'objectifs, de déroulement de la tâche, d'évaluation, afin que l'ensemble constitue un dispositif didactique cohérent ». (Naima Hocine, 2011).²²

L'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE est un atout qui permettra de varier les supports et d'avoir une meilleure communication, et autorise aussi l'accès direct à la langue par le biais d'articles, de vidéos et d'audio, qui émerge toujours d'avantage les apprenants.

L'intégration des nouvelles technologies dans le processus éducatif sert à renforcer le dispositif didactique, et développer la manière d'enseignement spécialisé.

Selon J. François Grassin :

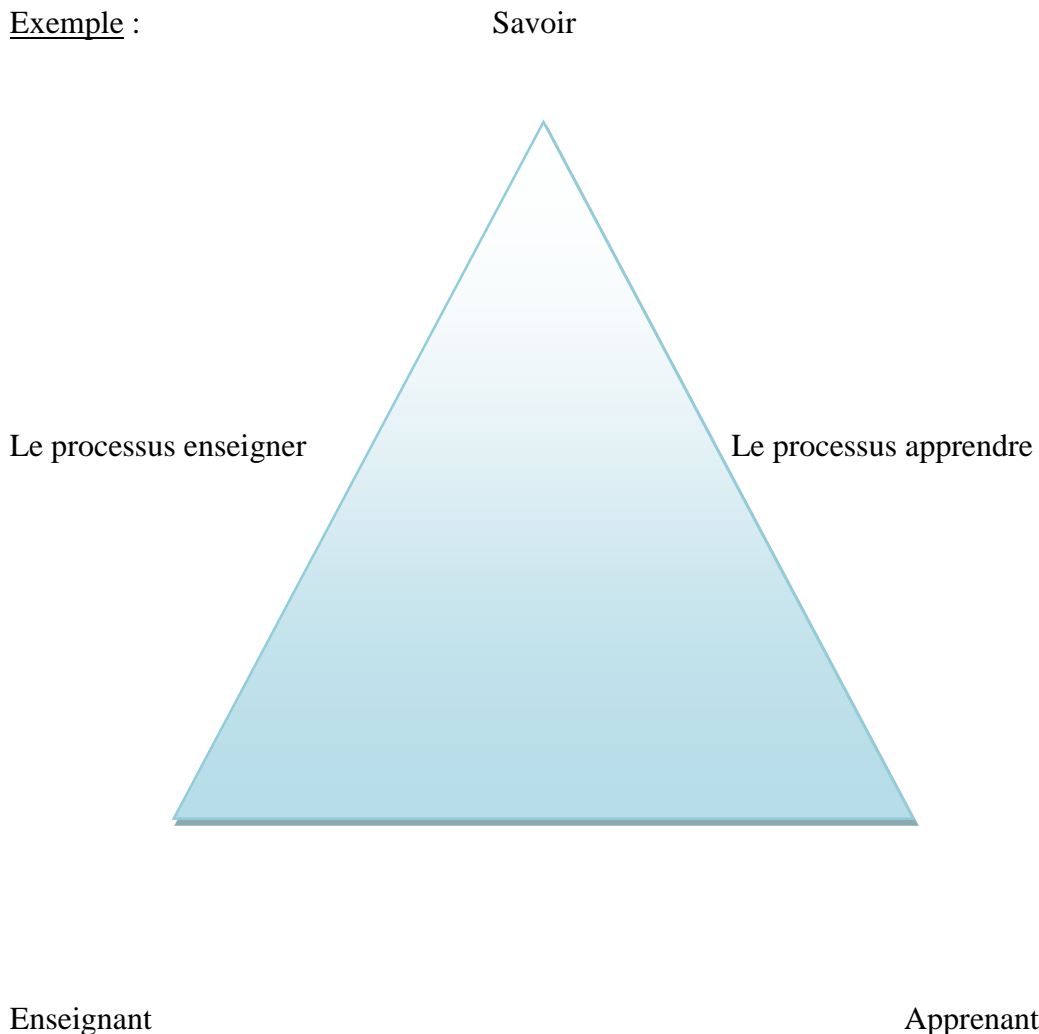
« Le numérique peut faire des choses en langues et en pratiques sociales, les pratiques langagières se numérisent de plus en plus ».

Les nouvelles technologies, sont une nouvelle pratique qui mêle l'écrit et l'oral, aussi, aident les apprenants à s'évaluer. Les apprenants non-voyants, ont l'avantage d'utiliser différents appuis et supports médiatisés (ordinateur, tablette, logiciel, ...) qui ont un lien aux besoins de leur apprentissage du FLE, pour obtenir une meilleure compréhension et une efficace transmission du FLE. Dans le triangle didactique traditionnel, l'enseignant c'est celui qui

²² <https://gerflint.fr> (intérêt pédagogique de l'intégration des TICES dans l'enseignement/apprentissage du FLE : l'utilisation du web-blog dans les activités de production écrite /Naima Hocine, 2011.

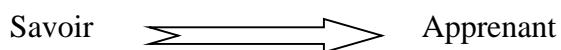
connait le savoir, et qui le dispense. L'étudiant, acquiert ce savoir morcelé décontextualisé et disposé sur une échelle temporelle par l'enseignant. ²³

Exemple :



Triangle didactique traditionnel

Mais avec l'intégration des nouvelles technologies, on aperçoit que lors de l'apprentissage, l'enseignant reste juste un observateur, et un guide, quant à l'apprenant, il devient actif et responsable de son propre apprentissage.



Enseignant (observateur, guide).

²³ <https://www.profinnovant.com> (Qu'est-ce-que le triangle didactique ?, Schubawer Leoni ; Amigues, 1988).

Les nouvelles technologies, permettent aux apprenants non-voyants d'être dynamiques et actifs, et elles arrivent à atteindre le degré d'un animateur en classe.

3-3 L'impact des nouvelles technologies sur l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants

Les nouvelles technologies jouent un rôle très important dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants, grâce à ses nouveaux outils qu'elles offrent.

« Le multimédia permet un enseignement plus intéressant et parfois ludique grâce à l'utilisation de logiciels qui servent à travailler l'écoute, la prononciation, la compréhension orale, la grammaire, en respectant les rythmes d'apprentissage de chaque apprenant.»²⁴ (Karima Ait Dahmane, p 229).

Selon cette citation, les nouvelles technologies rendent l'enseignement/apprentissage des non-voyants plus facile et efficace dans le corps éducatif, car elles aident ces apprenants à bien comprendre, en utilisant le style auditif.

Les nouvelles technologies ont plusieurs objectifs qui permettent aux apprenants non-voyants de :

- Etre actif et autonome dans leur apprentissage.
- Aider les apprenants à s'adapter aux nouveaux supports.
- Développer les compétences cognitives chez l'apprenant.
- Assurer une meilleure compréhension du FLE.
- Permettre aux apprenants de faire plusieurs activités en peu de temps.
- L'accès rapide aux connaissances.

²⁴<https://www.gerflint.fr> (l'impact des TICE sur l'enseignement/apprentissage de la langue française dans le supérieur : quels besoins de formation pour quelle pédagogie ?/ Dr. Karima Ait. Dahmane université d'Alger 2.

4. Les outils informatiques adaptés aux apprenants non-voyants

1- Afficheur braille

Nommé aussi une « plage braille » : est un dispositif électromécanique, utilisé par les aveugles pour afficher en temps réel des caractères braille. Il se dispose de 40 cellules, soit une portion seulement de ligne imprimée et il est nécessaire d'appuyer sur une touche à chaque fois qu'un ensemble de 40 cellules a été lu pour afficher les 40 caractères suivants.²⁵ Cet écran connecté à l'unité centrale via un connecteur USB ou Bluetooth. Un caractère braille adapté à l'utilisation informatique est représenté par huit (08) points au lieu de six (06) points du braille « classique ». Ces points sont reliés à un des deux points d'appui d'un levier, l'autre point est relié à un cristal piézoélectrique.

Son utilisateur doit actionner les touches de fonction de son appareil pour se déplacer sur l'écran.

2- La machine à lire

Est un appareil de lecture pour aveugle ou non-voyant, a pour objectif de permettre aux personnes atteintes d'une déficience visuelle d'accéder de façon automatique à des textes grâce à une voix de synthèse. C'est une sorte de machine à écrire, est composée de sept touches braille.²⁶ Ce logiciel, permet de convertir l'information textuelle vers un texte exploitable par le logiciel de lecture d'écran.

3- Transcription en braille et en gros caractères

ETEXTB est un éditeur de texte avec transcription braille automatique à chaque ligne. Le texte est tapé « en noir » ligne à ligne et mémoriser pour être embossé en braille intégral et imprimé en gros caractères.

Ce logiciel permet de réaliser des livres en gros caractères et en braille. Le ETEXTB ne nécessite aucune connaissance ni en braille, ni en informatique.²⁷

²⁵ <https://www.avh.asso.fr> (le braille, facteur essentiel d'intégration, Christian Coudert, p05).

²⁶ Fabien Morin, enquête aveugles. N'ayez plus peur du noir p05, 2008.

²⁷ <https://www.linflux.com> (l'informatique adaptée aux déficiences visuelles, F. Grignoux, 2016).

1- Finger Reader

La bague Finger Reader, est un objet connecté, conçue pour lire du texte. C'est un dispositif de lecture audio qui se porte à l'index pour les personnes malvoyantes. Cette bague analyse les textes et donne accès aux écrits instantanément. Il émet une voix synthétisée qui lit les mots écrits sur n'importe quel support. Roy Shilk développeur du dispositif au /I/T explique qu'il suffit de poser son doigt avec la bague sur le texte, un logiciel se met en marche et suit les mouvements du doigt pour identifier chaque mot. ²⁸Cette bague est équipée d'une micro-caméra haute-définition, et d'un logiciel d'analyse et de synthèse vocale qui travaillent en temps réel.

5 - Jaws

Est un logiciel de revue d'écran pour déficients visuels édité par la société Freedom Scientific. Jaws transforme un texte affiché sur un écran en un texte oral ou un texte en braille. Ce logiciel a été conçu en 1989, et une nouvelle version est disponible tous les deux ans environ. C'est le logiciel le plus connu et le plus efficace actuellement.

6 - NVAD

(Non Visual Access desktop) est une revue d'écran gratuite et open source pour le système d'exploitation Microsoft Windows, en donnant des informations via une voix synthétique ou en braille, il permet aux personnes déficientes visuelles d'accéder à un ordinateur.

Ces principaux points sont :²⁹

- La prise en charge d'application grand-public telles que des navigateurs web.
- Un synthétiseur intégré prenant en charge plus de 20 langues.
- La prise en charge de nombreux afficheur braille.
- Un installateur parlant facile à utiliser.
- Une traduction dans environ 60 langues.

²⁸ <https://www.huffingtanpost.fr> (les malvoyants pourront lire grâce au Finger Reader, Maeva Vitela, 2014)

²⁹ <https://www.nvda.fr.org> (la meilleure réponse libre à l'accessibilité de l'informatique pour les aveugles et malvoyants, 2006).

Conclusion

L'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants, peut se faire par l'application des approches précédemment étudiées dans notre chapitre, ainsi que par l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement adapté à ce genre d'apprenants, car ces dernières, aident les apprenants non-voyants à mieux comprendre le FLE, et permettent de développer leurs compétences, afin d'atteindre l'objectif principal qui est un enseignement/apprentissage réussi.

Chapitre III :
Enquête de terrain :
Analyse et discussion
des résultats

Introduction

La dernière partie de notre travail est fondée sur l'analyse des séances d'observations de classe, lors de l'apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants afin de connaître les avantages d'intégrer les nouvelles technologies. Dans ce chapitre, nous allons définir le corpus, l'échantillon, l'établissement scolaire et le déroulement de notre expérience sans et avec l'utilisation des nouvelles technologies. Cette étude a pour objectif de confirmer ou infirmer nos hypothèses.

1. Présentation du corpus :

1-1 La population

Selon Angeline Aubert-Lotarski-2007 :

« La population est constituée par l'ensemble des sujets, unités ou objets qui sont potentiellement concernés par l'enquête. En fonction de l'étude, la population peut être constituée d'un ensemble de personnes, d'organisations ou d'objets matériels. »

La population sur laquelle nous avons enquêté se limite aux apprenants non-voyants de l'école pour enfants handicapés visuels, située à Tizi-Ouzou.

Puisqu' il est inutile d'exécuter le recueil de données sur l'ensemble de la population, on a cité une partie « l'échantillon » sur qui va certainement maintenir notre enquête.

Selon Angeline Aubert-Lotatski-2007 :

« L'échantillon doit être représentatif de la population, c'est-à-dire représenter des caractéristiques semblables, quantitativement et proportionnellement, pour que les conclusions de l'enquête puissent être généralisées à l'échelle de la population, la généralisation relève de l'inférence : on infère que les résultats obtenus sur un échantillon particulier sont les mêmes que ceux que l'on aura obtenus auprès de l'ensemble de la population correspondante ».

Notre échantillon sur lequel on va enquêter se limite à des apprenants de deuxième année moyenne de l'école pour enfants handicapés visuels de Tizi-Ouzou.

Chapitre III : Enquête de terrain : Analyse et discussion des résultats

1-2 L'établissement scolaire

Notre enquête s'est déroulée dans l'école d'enseignement spécialisée située à Boukhalfa.(centre ville de Tizi-Ouzou).

Dénomination de l'établissement	Ecole pour enfants handicapés visuels.
Implantation de l'établissement	Boukhalfa, Tizi-Ouzou.
Décret de création	15-09-1990.
Adresse de l'établissement	Cité de la solidarité « Mahfoud Boucebsi » 15002 Boukhalfa.
Nombre des apprenants non-voyants	41 (27 garçons/14 filles).
Nombre des enseignants du FLE	03 enseignants (02 normaux/01 non-voyant).
Psychologues	04.
Cyber braille	01.
Salle d'informatique	01.

1-3 Les apprenants

Les apprenants sur lesquels nous fondons notre recherche sont ceux de la deuxième année moyenne. Ces derniers n'ont pas les mêmes compétences cognitives. Dans l'école où on a mené notre enquête, il y'a une classe de deuxième année moyenne, qui contient sept (07) apprenants : cinq (05) garçons et deux (02) filles de différents degré d'handicap visuel.

1-4 Le planning

La langue française est enseignée suite à ce planning :

8 9 10 11 12 13 14 15

Dimanche							
Lundi						Français	
Mardi			Français	Français			
Mercredi							
Jeudi	Français						

Les activités faites en classe visent toutes les compétences, car sont des activités hétérogènes :

- La grammaire.
- L'expression écrite.
- La compréhension orale.
- Le vocabulaire.

2. Le cursus de la recherche

Les apprenants non-voyants dans leur apprentissage du FLE nécessitent un enseignement spécifique par rapport à l'enseignement dans une classe normale. L'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage des apprenants non-voyants est recommandée. Elles aident les apprenants non-voyants à être motivés, et à améliorer leurs compétences linguistiques et cognitives du FLE.

3. L'analyse

3-1 Définition de l'analyse

Comme toutes les recherches, la nôtre est présentée comme une étude dirigée au sein de la classe déjà décrite.

Selon Ferreol Gilles,

L'étude est définie : « Emploi méthodique de l'expérience en vue de vérifier les hypothèses relatives aux propriétés d'un phénomène donné. Différents substituts dans les sciences sociales : analyse causale ou multi variée, techniques de simulation. » (Ferreol Gilles, 2014).

Notre objectif dans cette étude est d'examiner la réussite ou l'échec des apprenants non-voyants dans leur apprentissage sans et avec l'utilisation des nouvelles technologies. D'après notre expérimentation, nous avons étudié le comportement des enseignants et leurs apprenants non-voyants, la méthode d'enseignement adaptée, la motivation des apprenants, aussi, on a analysé les résultats obtenus en intégrant ces nouveaux outils pédagogiques (nouvelles technologies).

En premier lieu, nous allons exposer des séances d'observations dans une classe de FLE sans l'utilisation des nouvelles technologies. En deuxième lieu, nous allons décrire les séances réalisées dans une classe médiatisée (avec les nouvelles technologies), puis les comparer.

Pendant notre période d'observation, nous avons contacté les enseignants du FLE des apprenants non-voyants pour avoir une idée sur ces apprenants. Nous avons noté ce qui suit :

- Les apprenants non-voyants ont une forte mémoire.
- Ils sont intelligents et ils ont la volonté d'apprendre.
- Ils préfèrent les matières littéraires.
- L'école réserve des séances de soutien et des révisions collectives dans le temps libre des apprenants non-voyants afin d'améliorer leur niveau.
- L'école enseigne les enseignants l'utilisation du braille.
- Des séances faites en salle d'informatique dans le but de maîtriser l'utilisation et la manipulation des outils informatiques.

4. Première séance observée

Les séances d'observations ont été organisées afin d'avoir une idée générale sur l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants. Nous avons consacré cette séance pour observer le climat de la classe : le comportement des apprenants, leur motivation, et les difficultés rencontrés dans leur apprentissage. Lors de la séance programmée le 06/12/2021 de 14h à 15h, nous avons remarqué que les apprenants non-voyants sont intelligents. On a constaté aussi que ces apprenants ont deux types d'apprentissage ; le premier est le type tactile qui se fait par le toucher, lors de l'utilisation de braille, le deuxième est le type auditif qui est d'après leurs attentions à leurs enseignants qui parle.

Les apprenants non-voyants font face à plusieurs difficultés dans leur apprentissage, qui sont comme suit :

- Les difficultés d'écriture (il faut dicter les mots lettre par lettre).
- Le problème de lecture.
- Les difficultés de compréhension (le recours à la langue maternelle, et la répétition de la chose plusieurs fois pour comprendre).

4-1 Deuxièmes séances observées

Cette séance est réservée à un cours de grammaire le 07/12/2021 : observation participante de la séance sans l'utilisation des nouvelles technologies en classe.

4-2 Déroulement de la séance

Dans la première moitié de la séance qui dure de 10h à 12h, l'enseignante a décidé de faire un cours de grammaire sur les adjectifs. Après avoir expliqué le cours, nous avons remarqué que les apprenants n'étaient pas motivés, il y avait ni d'échange ni d'interaction. Ils n'ont pas la capacité de répondre même aux questions posées.

Après l'explication du cours, l'enseignante a proposé une activité aux apprenants.

Exercice : choisissez le bon adjectif :

- Cette jeune princesse est (ravissant/ravissante) et (gentil/gentille).
- J'ai apporté ma (petit/petite) trousse pour vous aidez.
- Elle a des cheveux (noir/noire).
- La reine porte un (joli/jolie) collier.
- Le roi habite dans un (merveilleux/merveilleuse) palais.

Dans la deuxième moitié de la séance, l'enseignante a programmé un cours de compréhension orale. Elle a lu un texte aux apprenants, en expliquant les mots difficiles. L'enseignante était obligé de relire plusieurs fois le texte, car les apprenants n'arrivent pas à comprendre, ni à répondre aux questions, l'enseignante relie le texte paragraphe par paragraphe pour que les apprenants puissent comprendre. Après la lecture du texte, l'enseignante a posé des questions pour savoir si les apprenants ont compris le texte. On cite quelques questions :

- Quels sont les personnages du texte ?
- C'est quoi le travail de Vipéra ?
- Où se déroule la scène ?
- Quel est le but de petit prince dans sa vie ?
- Quelle est la morale citée par l'auteur dans le texte ?

4-3 Nos remarques

Nous avons remarqué que les apprenants non-voyants dans cette séance, ne sont pas motivés, ils discutaient entre eux, ils ne sont pas intéressés ni concentrés, et ils n'arrivaient plus à comprendre, ni à faire les exercices demandés.

5-1 Troisièmes séances observées

Cette séance est programmée le 09/12/2021 de 8h à 10h, elle est réservée à la compréhension orale : séance d'observation participante avec l'utilisation des nouvelles technologies :

Date	09/12/2021.
Durée	2 heures.
Activité	Compréhension orale.
Objet d'étude	Faire une biographie.
Matériels utilisés	- Ordinateurs - Logiciels - Ecouteurs

5-2 Déroulement de la séance

Après la préparation de la salle d'informatique et d'internet, et l'installation de matériels didactiques essentiels pour cette expérience, l'enseignante a demandé aux apprenants d'ouvrir le poste de travail et choisir un support de stockage de lecteur DVD. Les apprenants ont choisi le logiciel JAWS qui facilite leurs tâches. L'enseignante a invité les apprenants à placer les écouteurs, et d'entendre la biographie de « Mouloud Mammeri ».

Pour aider les apprenants à bien comprendre, l'enseignante a réalisé une deuxième écoute. Après l'écoute, l'enseignante a posé des questions aux apprenants afin de voir leur sensation en utilisant ces nouveaux outils :

- Enseignante : Comment avez-vous trouvé l'utilisation d'un ordinateur ?
- Les apprenants : Faciles
- Enseignante : Vous-avez apprécié cette manière d'apprentissage ?
- Les apprenants : Oui, beaucoup

- Enseignante : Préférez-vous cette façon d'apprendre le FLE ?
- Les apprenants : Oui, bien sûr

L'enseignante traite le cours en posant des questions simples pour que les apprenants puissent les comprendre :

- L'enseignante : Qu'est-ce-qu'une biographie ?
- Les apprenants : Histoire de la vie d'une personne célèbre
- L'enseignante : Pourquoi on réalise une biographie pour une personne ?
- Les apprenants : Pour la connaître et pour lui rendre hommage
- L'enseignante : Vous pouvez nous citer quelques personnes célèbres ?
- Les apprenants : Louis Braille, Fatma N Soumer, Matoub Lounés

D'après ces questions, nous remarquons que les apprenants se sentent plus à l'aise en répondant ensemble. L'enseignante invite les apprenants à mettre leurs écouteurs et commencer à écouter l'extrait qui parle de la biographie d'un personnage très connu « Mouloud Mammeri », et prendre notes.

Après l'écoute attentivement et la prise de notes, l'enseignante demande aux apprenants de présenter leurs prises de notes sous forme d'une production orale.

Tous les apprenants lèvent leurs doigts, l'enseignante donne à chacun d'eux la chance de présenter son travail.

Dans la deuxième heure, l'enseignante propose une autre écoute, mais cette fois ci, une écoute collective, à l'aide de haut-parleur, après avoir écouté l'extrait, l'enseignante pose des questions et les apprenants répondent.

5-3 Nos remarques

Dans cette séance observée, nous avons remarqué que les apprenants non-voyants étaient motivés et actifs. Nous avons également aperçu que les apprenants étaient très concentrés pendant qu'ils entendaient l'extrait, et aussi, dans cette salle médiatisée, il ya un échange et une interaction entre les apprenants et l'enseignante, contrairement à la classe traditionnelle.

6. Etude comparative des résultats obtenus sans et avec l'utilisation des nouvelles technologies

Pour montrer le rôle et l'efficacité de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants, nous avons choisi de faire une étude comparative. Cette comparaison nous a permis de reconnaître le rôle important de cette nouvelle approche d'enseignement.

D'après notre enquête, nous avons constaté que les apprenants non-voyants font face à plusieurs difficultés dans leur apprentissage du FLE, d'une part, des difficultés psychiques par rapport à leur handicap, et d'autre, des obstacles par rapport à la langue étrangère.

Dans la classe traditionnelle, nous avons remarqué que les apprenants non-voyants ne participent pas, il n'y a ni échange, ni interaction. Les apprenants sont passifs et pas motivés. L'enseignante dans cette classe, se voit comme le seul guide, puisque c'est la seule qui parle, les apprenants ne font qu'écouter, ils ne cherchent pas l'information, ni construire un propre travail. Dans cette salle, les apprenants chahutent et discutent entre eux.

Cette méthode d'enseignement, n'a pas d'efficacité, car elle ne prend pas en considération les différences entre ces apprenants non-voyants, et elle ne donne pas la chance aux apprenants de découvrir, ni d'acquérir plusieurs informations.

Dans la classe médiatisée, nous avons remarqué que les apprenants sont plus actifs et motivés, contrairement à la salle traditionnelle. Ces nouvelles technologies attirent l'attention des apprenants, elles les encouragent à chercher et travailler. En utilisant les nouvelles technologies, les apprenants sont concentrés, l'atmosphère de la classe est changée, on a aperçu un calme absolu par rapport à la classe traditionnelle.

L'utilisation de ces moyens rend l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants plus facile, car elles permettent aux apprenants d'acquérir plusieurs connaissances et compétences dans un peu de temps, et favorisent l'autonomie de ces apprenants, elles les aident aussi à vaincre leurs difficultés rencontrées dans leur apprentissage de cette langue étrangère.

7-Synthèse

Après notre enquête, nous avons constaté que l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants est nécessaire et joue un rôle très important pour réussir cette tâche.

Les nouvelles technologies sont très bénéfiques pour l'apprenant et pour l'enseignant, elles aident l'apprenant à :

- **Etre motivé** : les nouvelles technologies réveillent le plaisir d'apprendre chez les apprenants non-voyants.
- **Produire** : les apprenants non-voyants en utilisant ces moyens, arrivent à construire leur propre travail (deviennent autonome).
- **Etre actif** : à l'aide des nouvelles technologies, l'apprenant non-voyant arrive à bien comprendre et à participer en classe.

Pour **l'enseignant**, les nouvelles technologies facilitent son travail d'enseignement, car elles permettent à ce dernier de faire plusieurs activités en classe avec peu d'efforts, et l'aident à atteindre son objectif avec efficacité.

Conclusion

Après notre enquête, nous confirmons que les nouvelles technologies jouent un rôle principal et efficace dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants, car elles répondent aux besoins de ce public spécifique. Elles se considèrent comme un élément positif, qui favorise l'autonomie chez ces apprenants et développe leurs compétences cognitives, et aussi améliore leur niveau.

Chapitre IV :
Enquête de terrain :
analyse et discussion
des résultats

Introduction

Dans notre chapitre, nous allons analyser et traiter les résultats obtenus suite à nos questionnaires, un destiné aux apprenants non-voyants du FLE, et un autre pour leurs enseignants dans l'école pour enfants handicapés visuels de boukhalfa, dans le but de voir la différence entre l'apprentissage du FLE chez les non-voyants sans et avec l'intégration des nouvelles technologies.

Nous avons opté pour le questionnaire, car c'est le moyen le plus efficace pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, puisqu'il est réalisé à travers les réponses personnelles des apprenants concernés et leurs enseignants.

1-Description du questionnaire

Selon le dictionnaire le Robert, le questionnaire est une liste de questions posées en vue d'une enquête.

Nous avons préparé un questionnaire composé de dix questions distribuées aux apprenants non-voyants de classe de 2ème année moyen et un autre pour leurs enseignants composés de cinq questions.

Le questionnaire contient :

- Les questions fermées
- Les questions aux choix multiples
- Les questions ouvertes

1-1 l'introduction

Dans cette partie, nous avons posé des questions sur les informations telles que le sexe, l'âge et l'année scolaire.

1-2 Les questions principales

En premier lieu, nous avons posé une série de questions pour voir l'opinion des apprenants non-voyants autour de l'utilisation des nouvelles technologies dans leurs apprentissage du FLE, puis entamer des questions pour connaître le rôle et l'impact de

Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement / apprentissage du FLE, chez les apprenants non-voyants

Les apprenants non- voyants du FLE, et leurs enseignants nous ont aidés dans notre enquête en répondant à nos questions

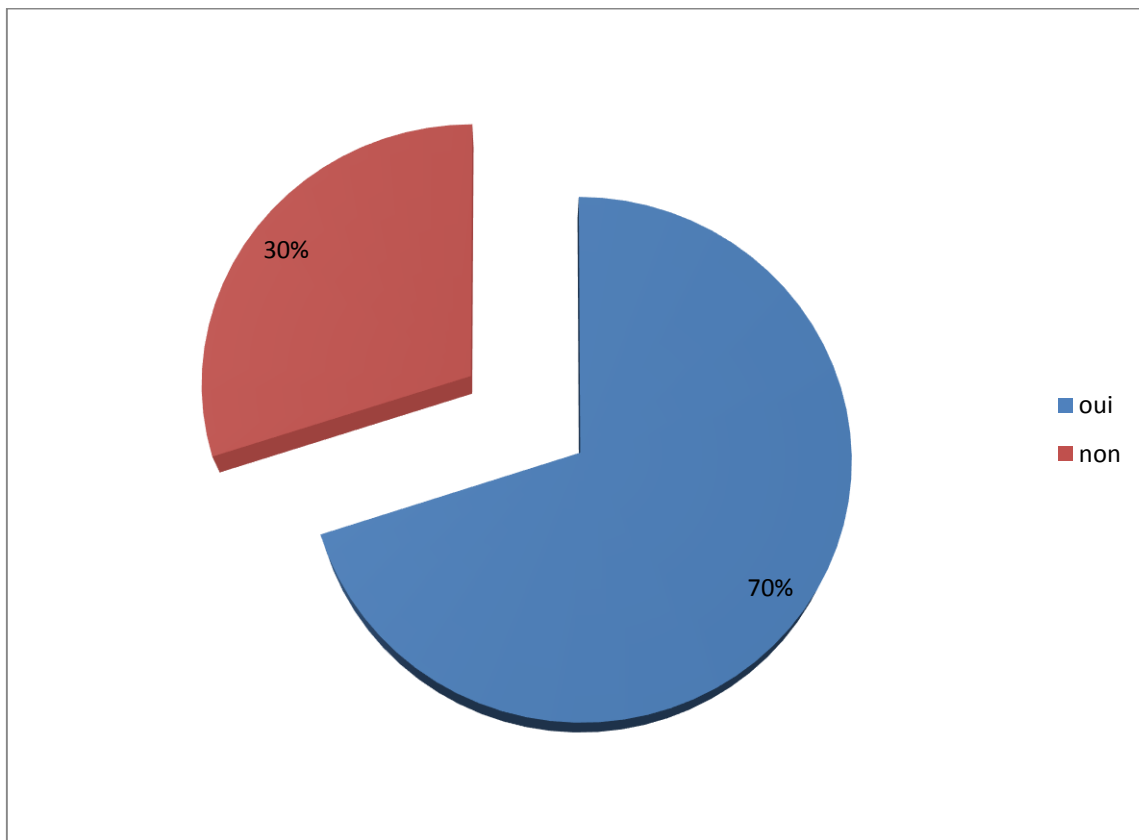
2-analyse et interprétation du questionnaire adressé aux apprenants

Question 01 :

Est-ce que l'insertion des nouvelles technologies améliore votre compréhension du FLE ?

réponse	effectif	pourcentage
oui	5	70%
non	2	30%

D'après notre recherche les résultats sont :



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

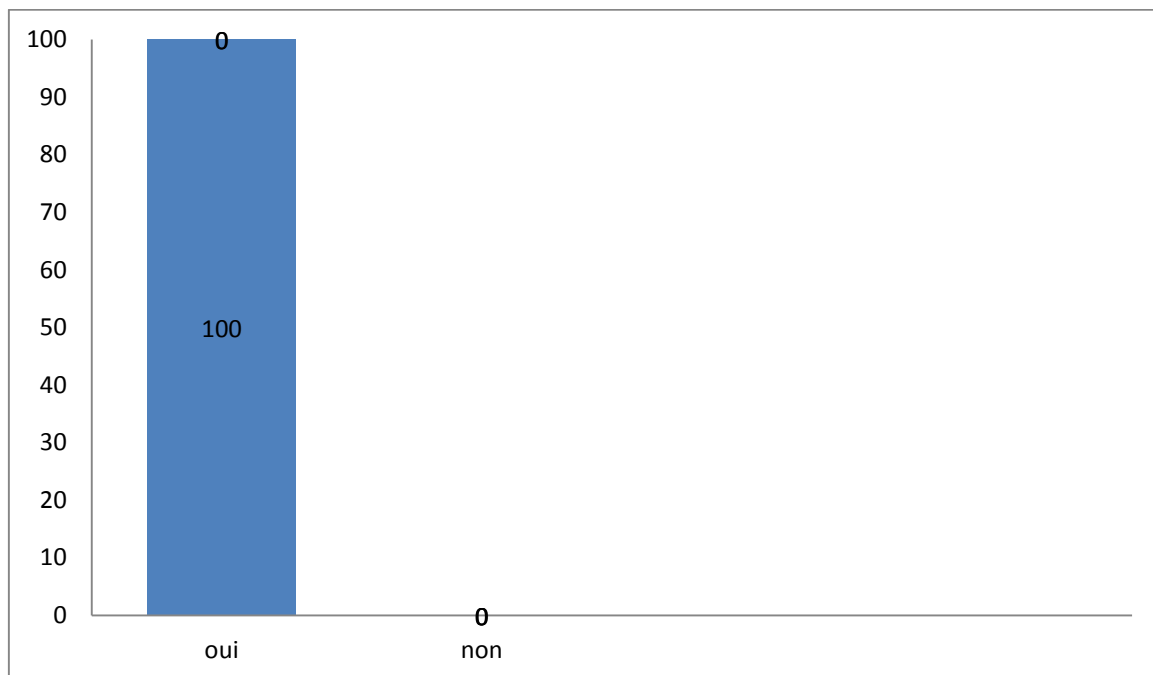
D'après les réponses des apprenants, nous avons aperçu que la majorité entre eux sont assurés des intérêts et des avantages des nouvelles technologies dans leurs apprentissage du FLE , les apprenants non-voyants disent que les nouvelles technologies les aident à développer leurs compétences écrites et orales en FLE .

Question 2 :

Croyez-vous que l'intégration des nouvelles technologies est nécessaire dans votre apprentissage ?

A travers l'étude sur le terrain nous avons trouvé les résultats suivants :

Oui	Non
07	00



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

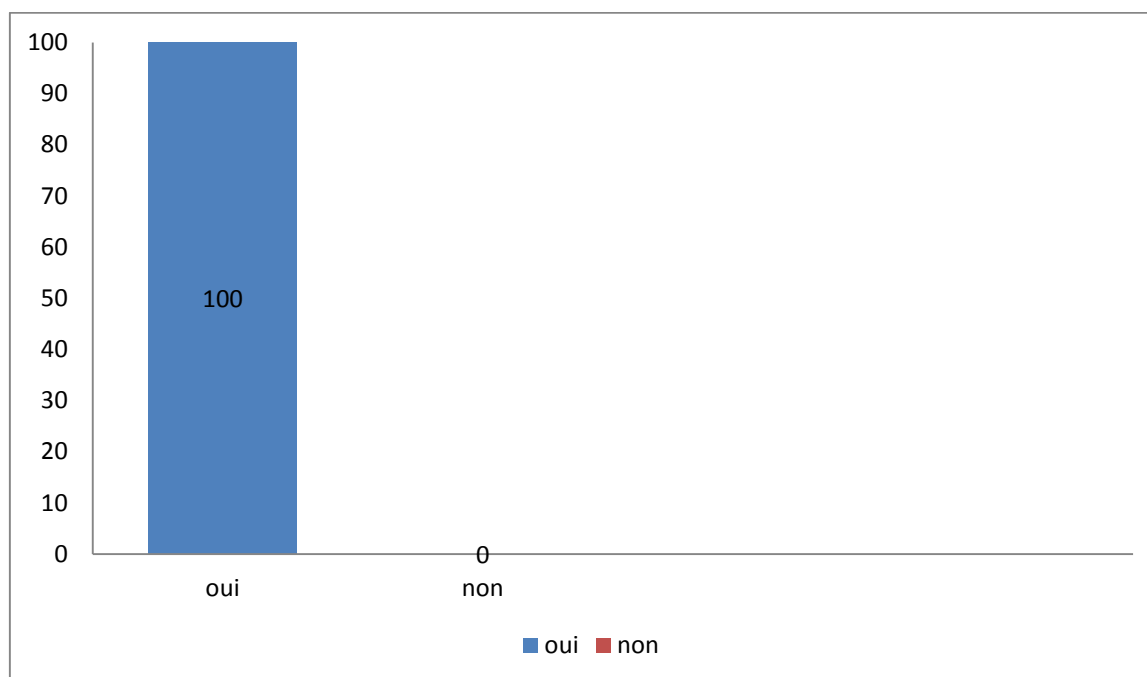
Tous les apprenants questionnés supposent que l'intégration des nouvelles technologies dans leurs apprentissage du FLE, est nécessaire et indispensable, car elles leurs facilitent plusieurs taches dans leurs apprentissage d'une nouvelle langue comme le FLE, tel que la lecture et l'écriture.

Question 03 :

Avez-vous remarqué une différence entre l'apprentissage sans et avec les nouvelles technologies ?

Les résultats sont :

Oui	Non
07	00



D'après ces résultats, les apprenants non-voyants nous confirment que l'intégration des nouvelles technologies dans leurs apprentissage a contribué à la réussite des séances

Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

d'apprentissage du FLE ainsi sur leurs résultats ; et aussi on constate que les nouvelles technologies facilitent la tâche aux enseignants dans leur travail.

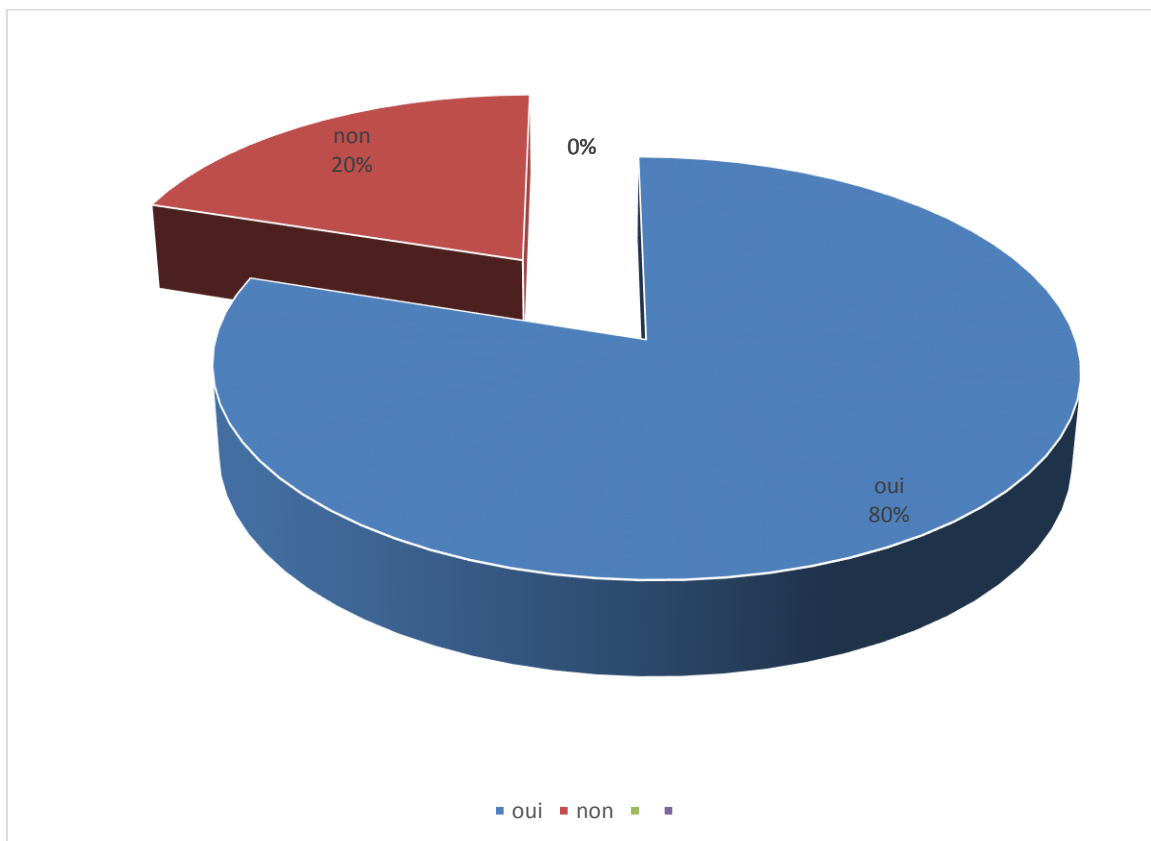
Question 04 :

Avez-vous apprécié l'utilisation des nouvelles technologies dans votre apprentissage du FLE ?

Les résultats sont :

Oui	Non
05	02

Représentation graphique :



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

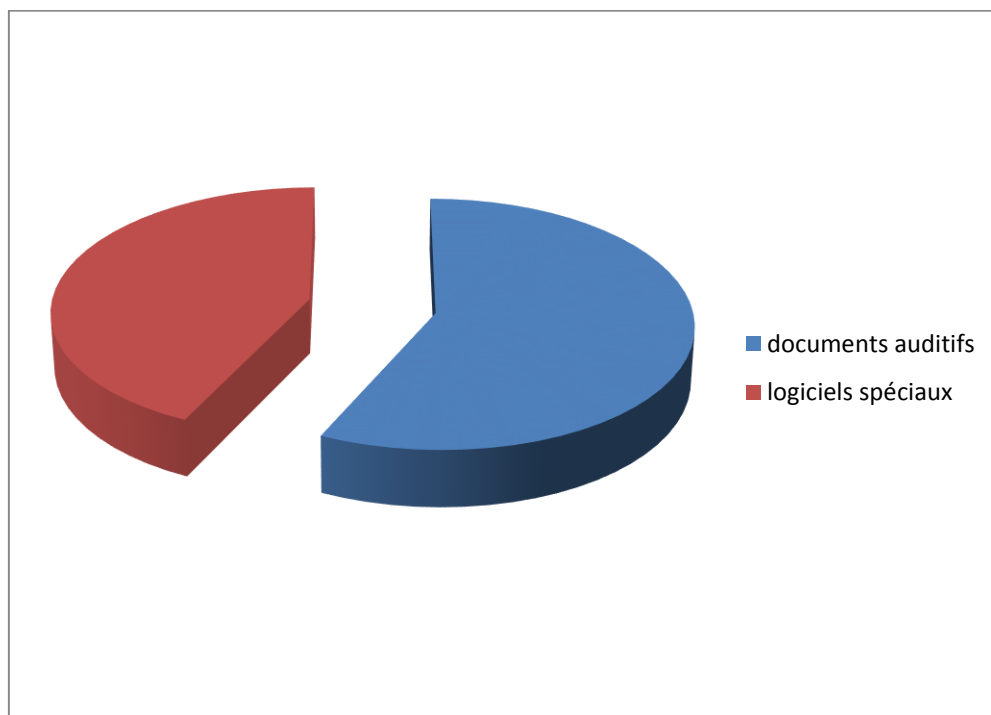
D'après ces réponses, nous avons constaté que la plupart des apprenants non-voyant préfèrent utiliser les nouvelles technologies dans leurs apprentissage du FLE , et ils les considèrent comme un moyen pédagogique très important dans leurs séances d'apprentissage.

Question 05 :

Quels supports pédagogiques préférez-vous utiliser lors de votre apprentissage du FLE ?

Supports proposés	Effectifs	Pourcentage
Documents auditifs	04	70%
Logiciels spéciaux	03	30%
Autres	00	00%

Représentation graphique :



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

A travers ce graphique, on réalise que les documents auditifs sont les plus préférées à utiliser par les apprenants non-voyants , car ces derniers utilisent l'écoute beaucoup plus, puis ces documents les rendent actifs et motivant , et aussi autonome ,on a aussi trouvé quelques apprenants qui préfèrent utiliser des logiciels spéciaux tels que l'afficheur braille et le jaws .

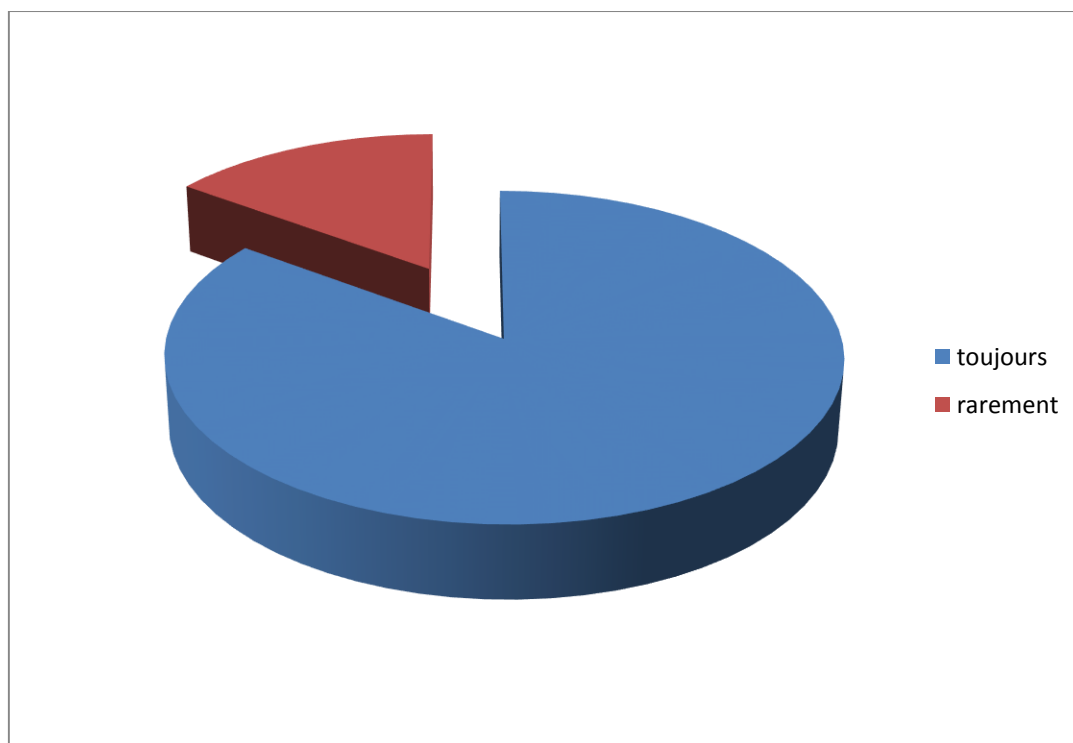
Question 06 :

Arrivez – vous à vous concentrer avec l'utilisation des nouvelles techniques lors de votre apprentissage du FLE ?

Réponses

Proposition	Effectifs	Pourcentage
Toujours	06	90%
Rarement	01	10%

Représentation graphique :



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

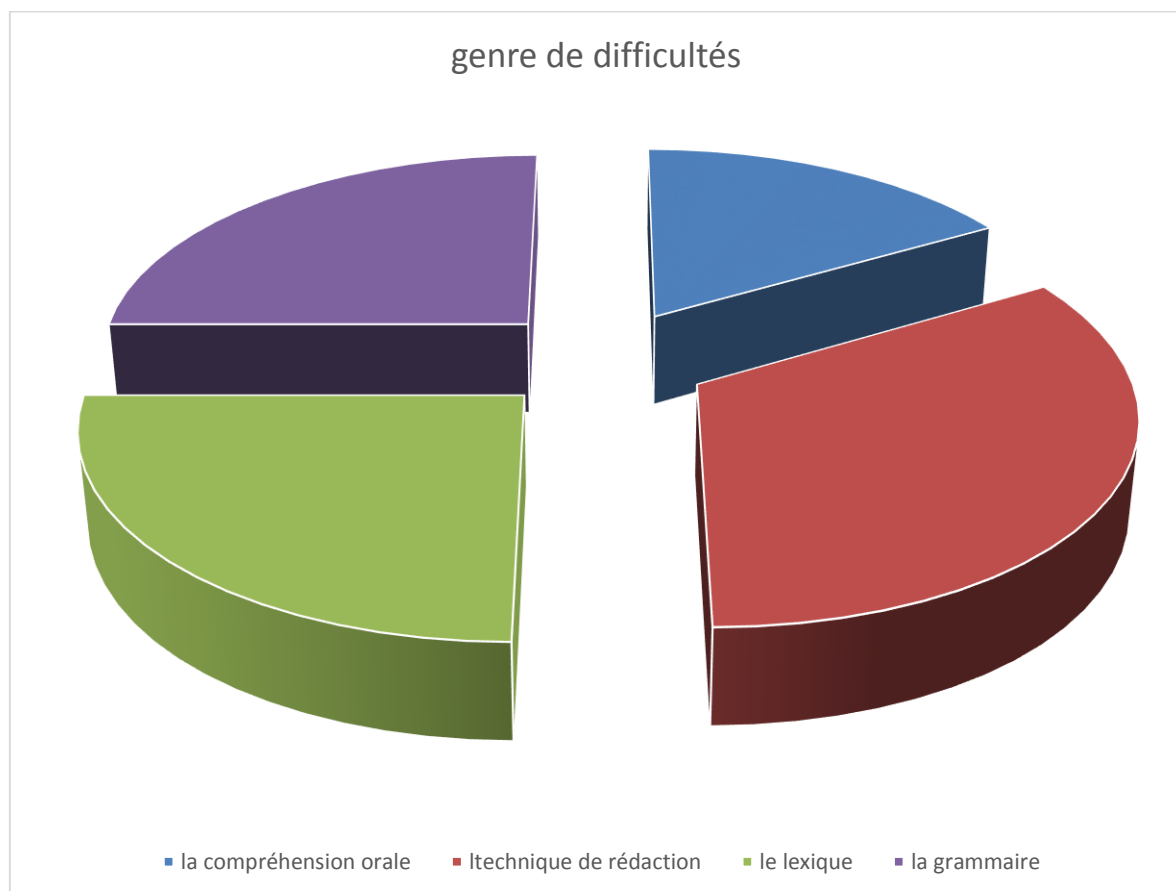
Les apprenants non-voyants ont confirmé que l'utilisation des nouvelles technologies dans leur apprentissage du FLE aide à se concentrer, et attirent leurs attentions pendant l'apprentissage du FLE, contrairement à l'apprentissage dans une classe traditionnelle qui est ennuyeux.

Question 07 :

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre apprentissage ?

Genres de difficultés	Effectifs	Pourcentage
La compréhension orale	02	10%
Technique de rédaction	04	50%
Le lexique	03	20%
La grammaire	03	20%

Représentation graphique :



Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

D'après ce graphique, nous remarquons que la rédaction est l'obstacle le plus rencontré par les apprenants non-voyants, puis le problème de la grammaire et le lexique du FLE, enfin le problème de la compréhension orale. Nous constatons que les apprenants non-voyants font toujours le retour à la langue maternelle pour qu'ils puissent comprendre la langue étrangère.

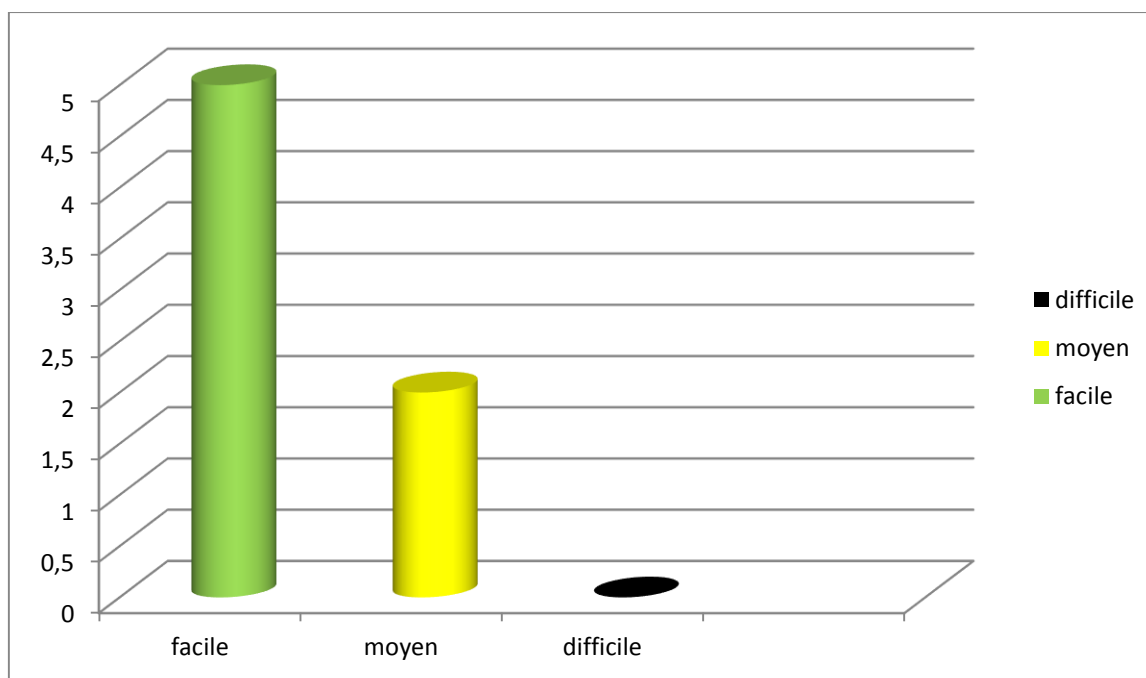
Question 08 :

Comment avez-vous trouvé l'utilisation des nouvelles technologies ?

Les résultats sont :

Proposition	Effectifs
Facile	05
Moyen	02
Difficile	00

Représentation graphique :



A travers notre enquête et les réponses obtenues, nous remarquons que la majorité des apprenants non-voyant arrivent à utiliser les nouvelles technologies facilement, sans aucune difficulté, ce qui leur permet d'acquérir plusieurs connaissances et développer leurs compétences écrites et orales en FLE,

Les apprenants non-voyants confirment que l'utilisation des nouvelles technologies est facile rapide et efficace.

Question 09 :

Quels sont les empêchements rencontrés dans votre apprentissage ?

D'après notre enquête, nous avons remarqué que les apprenants subissent plusieurs empêchements dans leurs apprentissages du FLE, parmi eux : l'insuffisance du temps consacré pour cette langue étrangère.

- Le manque de matériel pédagogique adapté.
- L'ignorance de la langue française et l'influence de la langue maternelle.
- Les problèmes psychologiques tels que le complexe et la timidité.

Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

Question 10 :

Quels impacts ont les nouvelles technologies sur votre apprentissage de FLE ?

Les résultats obtenus sont :

- Aider à bien comprendre le FLE
- Elles les rendent actifs, motivés et autonomes.
- Acquérir plusieurs connaissances d'une manière facile et rapide
- Enrichir le vocabulaire et développer les compétences cognitives chez les apprenants non voyant.
- Réduire les degrés de la timidité chez ces apprenants
- Contribuer à rendre l'apprenant non-voyant plus concentrés dans son apprentissage.

3. Analyse et interprétation du questionnaire adressé aux enseignants

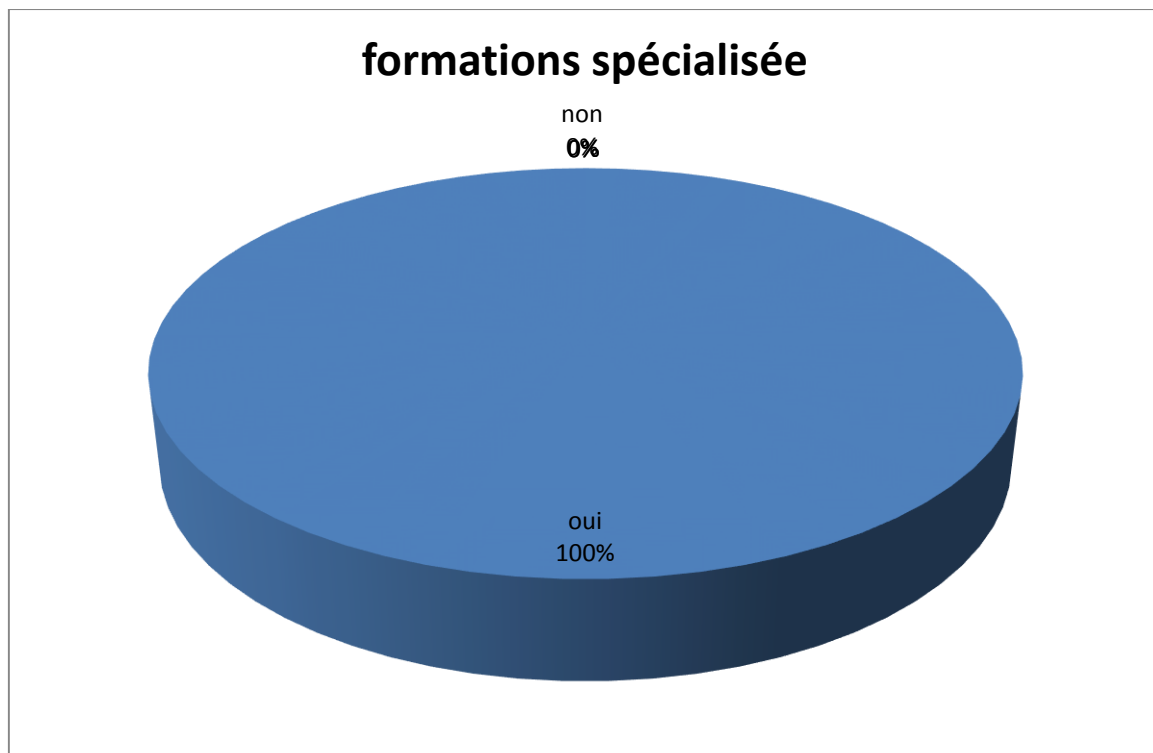
Question 01 :

Avez-vous suivi une formation spécialisée ?

A travers l'étude menée sur le terrain, nous avons trouvés les résultats suivants :

Réponse	Effectif	Pourcentage
oui	03	100%
non	00	00%

Représentation graphique :



Interprétation :

La totalité des professeurs qui ont été enquêtés, affirment avoir suivi une formation spécialisée dans l'enseignement. Ils ont suivi une formation spécifique de braille car il est nécessaire pour enseigner ce genre des apprenants.

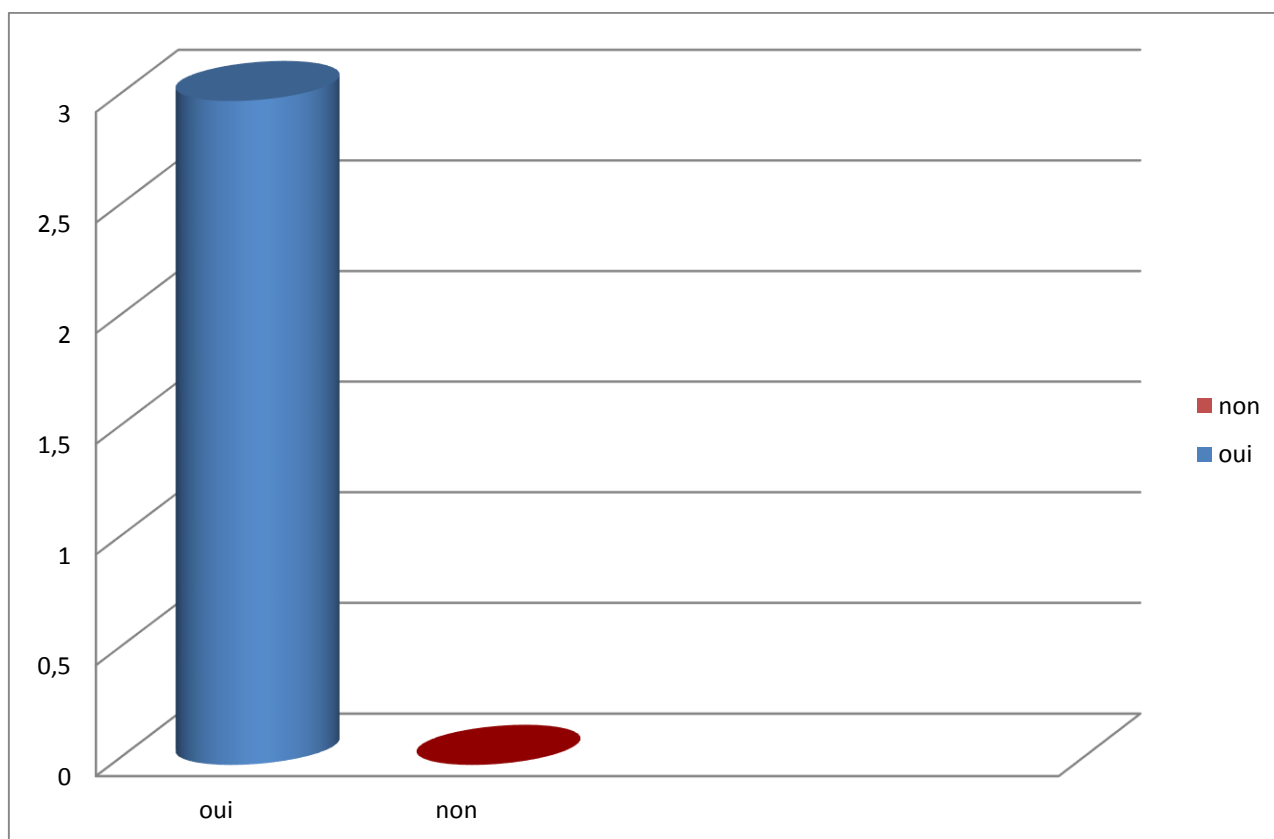
Question 02 :

A votre avis, Est –ce-que l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement / apprentissage du FLE chez les non-voyants est nécessaire ?

Tableau :

Oui	Non
03	00

Les résultats trouvés, sont traduit dans le graphe ci-dessous :



Selon le graphe , tous les enseignants questionnés approuvent l'utilisation indispensable des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants. Ils disent que les nouvelles technologies facilitent plusieurs tâches pour ces apprenants tel que l'écriture et la lecture

Question 03 :

Comment avez-vous trouvé le comportement des apprenants en utilisant les nouvelles technologies ?

Selon les enseignants qui ont été questionnés, ils déclarent avoir trouver le comportement des apprenants motivé, car le taux de productivité de ces derniers est considérablement augmenté du fait qu'ils apprennent rapidement en ayant un accès plus facile aux études.

Question 04 :

Comment est-il le vocabulaire des apprenants non-voyants avec l'usage des nouvelles technologies ?

A travers l'étude menée, tous les professeurs trouvent que le vocabulaire des apprenants est simple, mais améliorer avec l'usage des nouvelles technologies, ils comprennent rapidement et ils arrivent aussi à bien prononcer les mots par rapport à la méthode traditionnelle.

Question 05

Comment les nouvelles technologies vous aident à réussir votre travail ?

Selon les enseignants l'utilisation des nouvelles technologies est avantagée vis-à-vis de l'enseignant et de l'apprenant car d'une part ça aide l'enseignant à réussir le travail, à adapter le contenu du programme scolaire aux besoins des apprenants et d'autre part, ça stimule les apprenants et suscite l'intérêt et la curiosité de chacun pour apprendre et mieux accéder à l'information.

4-Synthèse

D'après notre enquête notamment dans les questionnaires, nous avons constaté que la plupart des apprenants non-voyants ont diverses difficultés dans leurs apprentissage du FLE ; à partir de l'analyse des résultats obtenus, nous avons remarqué que ces difficultés résident dans les techniques de rédactions, la grammaire, le lexique, la compréhension orale, le manque de matériel pédagogique adapté, ainsi leurs timidité.

Les enseignants nous confirme que l'intégration des nouvelles technologies améliore le niveau des apprenants, et que ces nouveaux supports les aident à obtenir tous les objectifs de l'enseignement /apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants.

A travers les résultats obtenus, nous avons confirmé nos hypothèses :

Les difficultés subis par les apprenants non-voyants lors de leurs apprentissages du FLE sont méthodologiques et psychiques : ces apprenants souffrent de manque de moyens

Chapitre IV : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats

pédagogiques accessibles à l'apprentissage, l'ignorance de la langue, le temps consacré pour la séance du FLE, l'inacceptabilité du handicap, la timidité et le complexe.

En utilisant les nouvelles technologies, les apprenants non-voyants arrivent à bien comprendre les cours du FLE. Ces dernières, améliorent le niveau des apprenants et développent leurs compétences écrites et orales. Les supports multimédias rendent les apprenants non-voyants actifs, motivés et autonome.

Conclusion

Le rôle des nouvelles technologies dans l'enseignement / apprentissage du FLE chez l'apprenant non-voyant est très important, car elles facilitent l'apprentissage de ces apprenants spécialisés et aident l'enseignant dans son travail.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Pour conclure notre travail de recherche, nous sommes partis de l'hypothèse principale de la recherche, que les nouvelles technologies jouent un rôle très important dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants.

Dans notre société, on trouve que les apprenants non-voyants sont marginalisés, ils souffrent du manque de matériel pédagogique spécialisé et d'outils informatiques qui les aident à bien comprendre le FLE.

Les nouvelles technologies deviennent un outil pédagogique considérable pour l'enseignement/apprentissage du FLE. Elles améliorent le niveau des apprenants et rendent plus significatives les opérations d'apprentissage.

Les supports sonores sont les plus appropriés et les plus effectifs pour ce public spécifique que les autres types de supports.

La comparaison de ces outils dans le processus de l'enseignement / apprentissage du FLE appuyé sur une base communicative, est un concept indispensable dans la maîtrise du FLE par un public spécifique (non-voyants).

Les apprenants non-voyants font face à plusieurs difficultés tel que la lecture, l'écriture et la compréhension, que les apprenants normaux, ils ont besoin d'une prise en charge pédagogique spécifique, car la méthode pédagogique constitue un élément essentiel dans l'échec ou la réussite de l'enseignement / apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants.

En utilisant des nouvelles technologies, les apprenants non-voyants deviennent de plus en plus actifs et motivés, elles les exhortent à apprendre le FLE et à améliorer leur niveau.

L'intégration des nouvelles technologies dans l'apprentissage du FLE par les différents supports qu'elles présentent, par leurs aspects modernisant et plaisant, représentent un essor dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE chez les non-voyants, puisqu'elles les mènent à développer leurs compétences et acquérir des connaissances, et se sentir plus autonome. C'est une nouvelle approche qui permet aux apprenants non-voyants de réaliser leurs activités demandées sans l'aide de l'enseignant, et de le placer au centre de son apprentissage.

Conclusion générale

Notre enquête a affirmé que l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement-apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants fait une atmosphère d'apprentissage favorable par rapport à celle d'une classe traditionnelle.

L'apprenant non-voyant est un apprenant qui nécessite une pédagogie ou une méthode spéciale plus appropriée à sa manière de perception. Les apprenants non-voyants sont des apprenants spécialisés qui subissent de différents problèmes psychiques que l'enseignant doit prendre en considération. Ainsi, l'utilisation des nouvelles technologies dans une classe spécifique, rendent les apprenants actifs et motivés, et leurs assurent une certaine autonomie, et aussi elles diminuent le degré du complexe et de timidité chez ces apprenants.

Pour réussir l'enseignement/apprentissage de fle chez les non-voyants ; l'enseignant doit avoir une manière spécifique d'enseigner cette catégorie d'apprenants .L'état, a son tour, doit prendre en charge ces apprenants, en leur fournir leurs propres supports informatiques qui facilitent leurs apprentissage du fle.

Références bibliographiques

Ouvrages

- BEACCO JEAN CLAUDE, L'approche par compétence dans l'enseignement des langues, Didier, Paris, 2007
- BERTRAND VERINE, Dire le non-visuel, collection cultures sensibles, Presses universitaires de Liège, 2008
- BERTIN J.C, Des outils pour des langues : Multimédia et apprentissage , Ellipses, Paris, 2001
- GERMAIN CLAUDE, Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire CLE international, Paris, 2005
- OLERON PIERRE, L'éducation des enfants physiquement handicapés, Presse du France, 1976
- SAINT-LAURENT LISE, Enseigner aux élèves à risque et en difficultés au primaire, Gaetan Morin, Montréal, Canada, 2008
-

Dictionnaires

- Dictionnaire du Français Larousse
- Dictionnaire du Français Le Robert
- Robert.j.p Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Collection l'essentiel Français, ophrys, Paris, 2005
-

Mémoires

- L'apport des TICE dans l'apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants (cas des élèves de 3^{ème} année moyenne), INES BREK , SAMIHA ARAR, université LARBI BEN MHIDI , OUM EL BOUAGHI, 2018
- Enseignement du FLE aux jeunes non-voyants de 16 et 20 ans, GLEYDIZ CAROLINA ROMERO CABALLERO, JERRY KATHERINE, université de la salle licence en langue castillane, Anglais et Français Bogota d.c, 2010

Sitographies

- <https://www.doctissimo.fr>
- <https://www.institut-laser-vision-paris.com>
- <https://www.pharmaciengiphar.com>
- <https://www.linternaute.fr>
- <https://www.cairn.info>
- <https://www.instituta.com>
- <https://moimonavenir.com>
- <https://www.avh-asso.fr>
- <https://www.braille.be>
- <https://flenet-redris.es>
- <https://www.memoireonline.com>
- <https://qinnova-uned.es>
- <https://myconnecting.fr>
- <https://apcpedagogique.com>
- <https://www.adiac-congo.com>
- <https://gerflint.fr>
- <https://www.profinnovant.com>
- <https://www.linflux.com>
- <https://www.huffingtonpost.fr>
- <https://www.nvda.fr>

Annexes

Questionnaire destiné aux apprenants non-voyants de l'école pour enfants handicapés visuels de Boukhalfa.

Les données sociologiques :

Sexe :

Homme

Femme

Age :

Année scolaire :

Questions :

1. Est-ce-que l'insertion des nouvelles technologies améliore votre compréhension du FLE ?

Oui

Non

2. Croyez-vous que l'intégration des nouvelles technologies est nécessaire dans votre apprentissage ?

Oui

Non

3. Avez-vous remarqué une différence entre l'apprentissage sans et avec les nouvelles technologies ?

Oui

Non

Annexes

4. Avez-vous apprécié l'utilisation des nouvelles technologies dans votre apprentissage du FLE ?

Oui

Non

5. Quels supports pédagogiques préférez-vous utilisé lors de votre apprentissage du FLE ?

Document auditifs

Logiciels spéciaux

Autres

6. Arrivez-vous à vous concentrez avec l'utilisation des nouvelles technologies lors de votre apprentissage du FLE ?

Toujours

Rarement

7. Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans votre apprentissage ?

La compréhension orale

Technique de rédaction

Annexes

Le lexique

La grammaire

8. Comment avez-vous trouvé l'utilisation des nouvelles technologies ?

Facile

Difficile

Moyen

9. Quels sont les empêchements rencontrés dans votre apprentissage ?

-
-
-

10. Quels impacts ont les nouvelles technologies sur votre apprentissage du FLE ?

-
-
-

Questionnaire destiné aux enseignants du FLE de l'école pour enfants handicapés visuel de Boukhalfa

Les données sociologiques :

Sexe :

Homme

Femme

Durée d'expérience à l'enseignement des non-voyants :

Questions :

1. Avez-vous suivi une formation spécialisée dans l'enseignement ?

Oui

Non

2. A votre avis, est-ce-que l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants est nécessaire ?

Oui

Non

Annexes

3. Comment avez-vous trouvé le comportement des apprenants en utilisant les nouvelles technologies ?

Motivés

Actifs

Normal

4. Comment est-il le vocabulaire des apprenants non-voyants avec l'usage des nouvelles technologies ?

Riche

Pauvre

Simple

5. Comment les nouvelles technologies vous aident à réussir votre travail ?

-
-
-

Table des matières

Table des matières

Remerciements.	I
Dédicaces.	II
Introduction générale	4
Chapitre I : La déficience visuelle dans l'éducation spécialisée et les obstacles affronter par les apprenants non-voyants	
Introduction	6
1- La cécité	6
1-1 Définition de la cécité	6
1-2 Les différents stades de la cécité.....	6
1-3 Les influences négatives de la cécité	7
2-Les non-voyants	7
2-1 Définition des non-voyants	8
3-L'éducation spécialisée	8
3-1 Définition de l'éducation spécialisée	8
3-2 L'objectif de l'éducation spécialisée.....	8
3-3 L'enseignant spécialisée	9
3-4 L'éducateur spécialisée	9
4-Les différents styles d'apprentissage chez les non-voyants.....	9
4-1 Le style auditif	9
4-2 Le style kinesthésique	10
4-3 Définition du Braille.....	11
4-4 Alphanet en Braille.....	12

Table des matières

5-Les empêchements et les obstacles rencontrés par les non-voyants dans leurs apprentissages du FLE	12
---	----

Conclusion.....	13
-----------------	----

Chapitre II : La mise en place des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants

Introduction.....	15
-------------------	----

1- Les approches didactiques d'apprentissage du FLE chez les non-voyants	15
--	----

1-1 L'approche communicative	15
------------------------------------	----

1-2 La méthode audio-orale	15
----------------------------------	----

1-3 L'approche actionnelle.....	16
---------------------------------	----

1-4 L'approche par compétence.....	17
------------------------------------	----

2- Les obstacles rencontrés par les apprenants non-voyants dans leurs enseignement/apprentissage du FLE	18
---	----

3- L'apparition des nouvelles technologies :une nouvelle approche dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants	
--	--

3-1 Définition des nouvelles technologies	18
---	----

3-2 L'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants non-voyants.....	19
--	----

3-3 L'impact des nouvelles technologies sur l'enseignement/apprentissage du FLE chez les non-voyants	21
--	----

4- Les outils informatiques adaptés aux apprenants non-voyants.....	21
---	----

1- Afficheur braille.....	21
---------------------------	----

2- La machine à lire.....	21
---------------------------	----

Table des matières

3- Transcription en braille et en gros caractères	22
4- Finger Reader.....	23
5- JAWS.....	23
6- NVAD.....	23
Conclusion.....	24

Chapitre III : Enquête de terrain : Analyse et discussion des résultats

Introduction.....	26
1- Présentation du corpus	26
1-1 La population.....	26
1-2 L'établissement scolaire	27
1-3 Les apprenants.....	27
1-4 Le planning	27
2- Le cursus de la recherche	28
3- L'analyse.....	28
3-1 Définition de l'analyse	28
4- Première séance observée.....	29
4-1 Deuxième séance observé	30
4-2 Déroulement de la séance.....	30
4-3 Nos remarques.....	31
4-4 Troisième séance observé.....	31
4-5 Déroulement de la séance.....	31
4-6 Nos remarques.....	31

Table des matières

5- Etude comparative des résultats obtenus sans et avec l'utilisation des nouvelles technologies	32
6- Synthèse	33
Conclusion.....	34
Chapitre 4 : Enquête de terrain : analyse et discussion des résultats	
Introduction.....	36
1- Description du questionnaire	36
1-1 L'introduction.....	36
1-2 Les questions principales.....	36
2- Analyse et interprétation du questionnaire adressé aux apprenants.....	37
3- Analyse et interprétation du questionnaire adressé aux enseignants	46
4. Synthèse	48
Conclusion.....	49
Conclusion générale.....	51

Bibliographie

Annexes

Table des matières